BURKINA FASO

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE



TABLEAU DE BORD SOCIAL DU BURKINA FASO

2008

Avec l'appui financier du Projet de Développement du Système Statistique National (PDSSN)

DIRECTION DE LA DEMOGRAPHIE

Décembre 2008

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	1
LISTE DES TABLEAUX	
LISTE DES GRAPHIQUES	Erreur! Signet non défini.
Chapitre 1 : POPULATION	6
1.1 Volume de la population	
1.2 Structure par groupes d'âge spécifiques	
1.3 Fécondité	
1.4 Mortalité	
1.4.1 Mortalité dans l'enfance	
1.4.2 Espérance de vie à la naissance	
Chapitre 2 : SANTE ET SECURITE ALIMENTAIRE	11
2.1 Évolution des infrastructures de santé	12
2.2 Evolution du personnel de santé	12
2.3 Evolution du nombre d'habitants par unité de personnel	
2.4 Evolution du rayon moyen d'action théorique des CSPS	
2.5 Evolution du taux de couverture prénatale	
2.6 Evolution du taux de couverture obstétricale	
2.7 La mortalité maternelle dans les formations sanitaires	
2.8 Evolution du taux de malnutrition	22
2. 9 Evolution de la durée moyenne d'hospitalisation	24
2.10 Evolution du nombre de cas de SIDA	
2.11 Evolution du taux de couverture vaccinale	25
2.12 Evolution du budget de la santé	
2.13 SECURITE ALIMENTAIRE	
2.13.1 Couverture des besoins alimentaires	26
Chapitre 3 : EDUCATION	30
3.1 Enseignement préscolaire	31
3.2 Enseignement primaire	32
3.2.1 Infrastructures dans le primaire	35
3.2.2. Taux de scolarisation	37
3.2.3. Taux d'encadrement	39
3.2.4. Taux de réussite aux examens	40
3.2.5 Les redoublants au primaire	40
3.2.6 Alphabétisation	40
3.3 Enseignement secondaire	41
3.3.1. Effectifs	
3.3.2 Infrastructures dans le secondaire	
3.3.3 Taux de scolarisation dans le secondaire	43
3.4 Enseignement supérieur	44
3.5 Dépenses budgétaires de l'Etat	45
Chapitre 4 : ACTIVITES ECONOMIQUES ET AVOIRS DES MENA	
4.1 Activités économiques des ménages	
4.1.1 L'agriculture	
4.1.2 L'élevage	
4.2 Avoirs des ménages	
4.2.1 La possession d'un logement	
4.2.3 Possession d'un moyen de locomotion	
4.2.4 Possession d'autres biens d'équipement	53

Chapitre 5 : EMPLOI	56
5.1. Situation par rapport à l'emploi	57
5.2. Evolution du chômage	59
5.3. La demande d'emploi	60
5.4. Offre d'emplois	61
Objective Co. LOOFMENT ET ARRESOVICIONNEMENT EN EAU	64
Chapitre 6 : LOGEMENT ET APPROVISIONNEMENT EN EAU	
6.1 Logement	
6.1.1. Type de mur	
6.1.2. Type de toit selon le milieu de résidence	
6.1.3. Mode d'occupation des logements	
6.2.1. Mode d'approvisionnement en eau de boisson	
6.2.2. Temps mis pour atteindre la source d'approvisionnement en eau	
o.z.z. Temps mis pour attendre la source à approvisionnement en éau	00
Chapitre 7 : DIVERS	71
7.1 Pauvreté	72
7.2 Indice de Développement Humain (IDH)	72
7.3 Indice de Pauvreté Humaine (IPH-1)	72
LISTE DES TABLEAUX	
Tableau 1.1 : Évolution des effectifs de population de 1975 à 2006	7
Tableau 1.2 : Structure par groupes d'âge spécifiques de la population	
Tableau 1.3 : Indicateurs de fécondité	8
Tableau 1.4 : Indicateurs de fécondité par milieu de résidence	8
Tableau 1.5 : Niveau de mortalité dans l'enfance selon le milieu de résidence	8
Tableau 1.6 : Espérance de vie à la naissance par sexe	
Tableau 2.1 : Evolution des infrastructures de santé	
Tableau 2.2 : Évolution du nombre de personnel de santé publique	
Tableau 2.3 : Nombre d'habitants par unité de personnel	
Tableau 2.4 : Rayon moyen d'action théorique des CSPS par province (en km)	
Tableau 2.5 : Evolution du Taux de couverture prénatale (%) par province	
Tableau 2.6 : Evolution du taux de couverture obstétricale (accouchements assistés) en %	
provinceTableau 2.7 : Rapport de mortalité maternelle dans les formations sanitaires (pour 100 00	
naissances) par provinces	
Tableau 2.8 : Causes des décès maternels dans les formations sanitaires (%)	
Tableau 2.9 : Evolution Taux de malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans amenés	
consultations (%) par provinces	
Tableau 2.10 : Durée moyenne d'hospitalisation (en jours) dans les formations sanitaires .	2/
Tableau 2.11 : Evolution du nombre de cas de sida	25
Tableau 2.12 : Taux de couverture vaccinale par antigène entre 2001 et 2007	
Tableau 2.13 : Evolution du budget de la santé (millions de FCFA)	
Tableau 2.14 : Evolution du budget de la sante (millions de l'Or A)	
Tableau 3.1 : Évolution du taux de couverture (76) des besoins aimentaires	
préscolaire de 2004-05 à 2006-07	
Tableau 3.2 : Evolution des structures d'encadrement de la petite enfance entre 2000-01	
The second secon	31

Tableau 3.3 : Evolution du nombre de personnel de l'encadrement de la petite enfance entre	
01 à 2006-07	
Tableau 3.4 : Données sur les dernières années scolaires	
Tableau 3.5 : Evolution du taux brut d'admission au CP1 par sexe de 2000 à 2007 (%)	
Tableau 3.3 : Evolution des effectifs de l'enseignement primaire par sexe de 2000 à 2007	
Tableau 3.4 : Évolution des taux bruts de scolarisation de 2001 à 2007 par province (%)	
Tableau 3.5 : Évolution des taux bruts de scolarisation de 2000 à 2007 par sexe (%)	
Tableau 3.6 : Evolution du ratio élèves/classe et ratio élèves/maître de 2000 à 2007	
Tableau 3.7 : Evolution du taux de réussite de 1999 à 2005 (%)	
Tableau 3.8 : Evolution des proportions de redoublants par sexe de 2000 à 2007 (%)	
Tableau 3.9 : Évolution du taux d'alphabétisation par sexe selon le milieu de résidence (%)	
Tableau 3.10 : Evolution des effectifs des élèves de l'enseignement secondaire de 2000 à 200	ጋ741
Tableau 3.11 : Evolution du nombre de classes dans l'enseignement secondaire de 2000 à 20	0743
Tableaux 3.12 : Evolution du taux brut de scolarisation de l'enseignement secondaire de 2000) à
2007 (%)	.44
Tableau 3.13 : Evolution des effectifs des étudiants de 2000 à 2007	.44
Tableau 3.14 : Evolution des dépenses budgétaires de l'Etat et de l'Education (en milliard de	
FCFA) de 2001 à 2007	.45
Tableau 4.1 : Répartition des ménages par occupation dans l'agriculture et l'élevage en 2005	.48
Tableau 4.2 : Répartition (%) des ménages possédant un moyen de locomotion (Voiture,	
mobylette, bicyclette), par milieu de résidence en 2005 et 2003	.51
Tableau 4.3 : Répartition (%) des ménages possédant un moyen de locomotion (Voiture,	
mobylette, bicyclette), par région de résidence en 2005 et 2003	.52
Tableau 4.4 : Répartition (%) des ménages possédant un poste radio et un poste téléviseur, p	ar
milieu de résidence en 2005 et 2003	.52
Tableau 4.5 : Répartition (%) des ménages possédant un poste radio et un poste téléviseur, p	ar
région de résidence en 2005 et 2003	.53
Tableau 4.6 : Répartition des ménages possédant d'autres biens d'équipement selon le milieu	ı et la
région de résidence en 2005 et 2003.	
Tableau 5.1 : Répartition (en %) de la population (âgée 15 ans ou plus) par la situation par ra	
à l'emploi selon la région de résidence en 2005	.57
Tableau 5.2 : Répartition (en %) de la population active occupée par branches d'activités selo	n
l'année	.58
Tableau 5.3 : Répartition (en %) de la population qui travaille par branche d'activité selon le si	atut
de l'emploi et le sexe en 2005	
Tableau 5.4 : Évolution des taux de chômage par milieu de résidence de 1994 à 2005	
Tableau 5.5 : Répartition des demandes d'emploi (en nombre) par sexe	
Tableau 5.6 : Répartition des demandes d'emploi (en nombre) par le niveau d'instruction	
Tableau 5.7 : Répartition des demandes d'emploi (en nombre) par groupes d'âges	
Tableau 5.8 : Répartition des offres d'emploi (en nombre) par branches d'activité de 1999 à 20	004
Tableau 5.9 : Répartition (en nombre) des demandes et des offres d'emploi	
Tableau 6.1 : Répartition (en %) des ménages par type de mur de l'habitation selon le milieu o	eb
résidence en 2003, 2005 et 2007	.65
Tableau 6.2 : Répartition (en %) des ménages par type de toit selon le milieu de résidence en	l
2003, 2005 et 2007	.65
Tableau 6.3 : Répartition (en %) des ménages par mode d'occupation des logements selon le	!
milieu de résidence en 2003, 2005 et 2007	
Tableau 6.4 : Répartition (en %) des ménages par mode d'approvisionnement en eau de bois	
selon le milieu de résidence	
Tableau 6.5 : Indices de parité urbain/rural	
Graphique 6.1 : Répartition (en %)des ménages par mode d'approvisionnement en eau de bo	isson
selon le milieu de résidence en 2007	67

Tableau 6.6 : Répartition (en %) des ménages par temps mis (en minutes) pour atteindre la source d'approvisionnement en eau selon le milieu de résidence et la région de résidence en 200768 Tableau 3.1 : Evolution des indicateurs de pauvreté de 2003 à 2007
LISTES DES GRAPHIQUES
Graphique 2.1 : Evolution du taux de couverture prénatale (%)
Graphique 2.6 : Evolution du taux de couverture des besoins (%) entre 2000/01 et 2006/0728 Graphique 3.1 : Évolution des effectifs d'élèves de 2000-2007
Graphique 3.5 : Evolution des effectifs d'élèves dans le secondaire général de 2000 à 200742 Graphique 3.7 : Evolution du nombre de classes dans le secondaire général et dans le secondaire technique et professionnel par année de 2000 à 2007
résidence en 2005 et 2003
Graphique 6.2 : Répartition (en %)des ménages par temps mis (en minutes) pour atteindre la source d'approvisionnement en eau selon le milieu de résidence en 200769

Chapitre 1 : POPULATION

Le Burkina Faso connaît un dynamisme de sa population illustré par des taux d'accroissement relativement élevés. Estimée à 5 638 203 au recensement de 1975, la population est passée à 7 964 705 en 1985, puis à 10 312 609 au recensement de 1996 pour s'établir à 14 017 262 habitants en 2006.

La population est caractérisée par sa jeunesse. En effet, environ un résident sur deux est âgé de moins de quinze ans.

Les indicateurs de fécondité et de mortalité bien qu'ayant amorcé une tendance à la baisse demeurent encore élevés.

L'espérance de vie à la naissance s'est améliorée.

LISTE DES TABLEAUX:

Tableau 1.1: Effectifs de population

Tableau 1.2 : Structure par groupes d'âge spécifiques de la population

Tableau 1.3 : Indicateurs de fécondité

Tableau 1.4 : Indicateurs de fécondité par milieu de résidence Tableau 1.5 : Niveau de mortalité selon le milieu de résidence

Tableau 1.6 : Espérance de vie à la naissance par sexe

1.1 Volume de la population

L'effectif de la population du Burkina Faso croît avec le temps comme l'illustre le tableau 1.1. Selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006 (RGPH-2006), le taux d'accroissement est de 3,1% pour la période intercensitaire 1996-2006. Avec un tel taux, en 2029, l'effectif de la population sera le double de celui de 2006.

Tableau 1.1 : Évolution des effectifs de population de 1975 à 2006

Années	1975	1985	1996	2006
Effectifs	5 638 203	7 964 705	10 312 609	14 017 262
Taux d'accroissement intercensitaire (%)	nd	2,7	2,4	3,1

Source: INSD, recensement général de la population et de l'habitation (1975, 1985, 1996 et 2006)

1.2 Structure par groupes d'âge spécifiques

Le Burkina Faso a une population très jeune. Environ un résident sur deux est âgé de moins de 15 ans. Par contre, environ un résident sur cinq fait partie de la population vulnérable des moins de 5 ans. De même, environ un résident sur cinq est parmi la population scolarisable des 7-12 ans.

Le rapport de dépendance est resté quasiment au même niveau entre 2003 et 2005. Par contre, il a connu une baisse sensible en 2006.

Tableau 1.2 : Structure par groupes d'âge spécifiques de la population

	2003	2004	2005	2006
0-4 ans	2 377 291	2 435 182	2 494 620	2 436 913
7-12 ans	2 182 956	2 235 879	2 290 217	2 464 937
0-14 ans	6 016 186	6 162 395	6 312 512	6 499 211
15-64 ans	5 698 589	5 839 681	5 984 613	6 969 953
65 ans et plus	434 176	444 275	454 632	473 611
% des moins de 5 ans	19,5	19,5	19,5	17,4
% 7-12 ans	17,9	17,9	17,9	17,6
% des moins de 15 ans	49,5	49,5	49,5	46,4
% des 65 ans ou plus	3,5	3,5	3,5	3,4
Rapport de dépendance	113,1	113,1	113,0	100,0

Source: INSD, Projection de population du Burkina, recensement général de la population et de l'habitation (2006)

1.3 Fécondité

Le niveau de natalité n'a pas beaucoup évolué durant la période 1998-2006 : le taux de natalité est passé de 45,1 à 42,6 naissances pour 1000 habitants entre 1998 et 2003 tandis qu'en 2006, on a enregistré 46 naissances pour 1000 habitants.

Le taux global de fécondité générale a connu une baisse de l'ordre de 10% entre 1998 et 2003 et environ 5% entre 2003 et 2006.

Quant à l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF), il a connu une baisse de 0,6 enfants par femme durant la période 1998-2003 et une stabilité entre 2003 et 2006 avec la valeur de 6,2 enfants par femme.

Tableau 1.3 : Indicateurs de fécondité

	1998	2003	2006
Taux brut de natalité (‰)	45,1	42,6	46,0
Taux global de fécondité générale (‰)	229	206	195
indice synthétique de fécondité (ISF)	6,8	6,2	6,2

Source: INSD, Enquêtes démographiques et de santé (1998 et 2003) et recensement général de la population et de l'habitation (2006)

Par milieu de résidence, on note une hausse du niveau de fécondité en milieu urbain au cours de la période 2003-2006. Mais, les indicateurs de fécondité restent toujours plus élevés en milieu rural qu'en milieu urbain.

Tableau 1.4 : Indicateurs de fécondité par milieu de résidence

Milieux de			ondité générale (‰) i			in	indice synthétique de fécondité (ISF				ISF)
résidence	1998		20	03	2006		1998	20	03	20	006
Urbain	137		123		141	4,1		3,7		4,6	
Rural		247		229	210			7,3	6,9		6,7
Ensemble	229		206		195	6,8		6,2		6,2	

Source: INSD, Enquêtes démographiques et de santé (1998 et 2003) et recensement général de la population et de l'habitation (2006)

1.4 Mortalité

1.4.1 Mortalité dans l'enfance

De façon générale, les niveaux de mortalité infantile et juvénile ont baissé en 2006, quoique encore élevés, par rapport à leurs niveaux antérieurs de 1998 et de 2003. En effet, en 2006, un enfant de moins d'un an court un risque de décéder de 92 pour mille et un enfant de la tranche d'âge 1-4 ans, un risque de 55 pour mille. Les enfants du milieu rural courent quelque soit l'année considérée plus de risque de décéder que ceux du milieu urbain. Toutefois, il est à observer que les baisses enregistrées dans les niveaux de mortalité de l'enfance sont surtout imputables aux baisses de la mortalité en milieu rural.

Tableau 1.5 : Niveau de mortalité dans l'enfance selon le milieu de résidence

Niveau de mortalité	-	1998		2003			2006		
Niveau de mortante	Urbain	Rural	Burkina	Urbain	Rural	Burkina	Urbain	Rural	Burkina
Quotient de mortalité									
infantile (‰)	67,4	113,2	108,6	70	95	93	63,58	97,86	91,74
Quotient de mortalité									
juvénile (‰)	66,2	137,1	129,5	71	117	110	29,82	61,51	55,26

<u>Source</u>: INSD, Enquêtes démographiques et de santé (1998 et 2003) et recensement général de la population et de l'habitation (2006)

1.4.2 Espérance de vie à la naissance

La conséquence de la baisse du niveau de mortalité s'est traduite par un accroissement de l'espérance de vie à la naissance, qui est passée de 48,5 ans à 56,7 ans entre 1985 et 2006. La

distinction par sexe révèle l'avantage des femmes quelle que soit l'année considérée. En termes d'évolution de l'espérance de vie à la naissance, on enregistre un gain de 7,6 ans chez les hommes et de 8,7 ans chez les femmes entre 1985 et 2006.

Tableau 1.6 : Espérance de vie à la naissance par sexe

Sexe	1985	1991	1996	2006
Masculin	48,2	50,7	53,5	55,8
Féminin	48,8	53,2	54,1	57,5
Ensemble	48,5	52,2	53,8	56,7

Source: INSD, Enquête démographique (1991) et recensements (1985, 1996 et 2006)

DEFINITION DU SECTEUR POPULATION

Parité moyenne à 50ans : c'est le nombre d'enfants qu'a obtenu une femme à la fin de sa vie féconde.

Taux brut de mortalité : il mesure le nombre de décès (tous âges confondus) pour 1000 habitants.

Quotient de mortalité infantile : il mesure la probabilité pour un enfant qui naît, de décéder avant son premier anniversaire.

Taux de mortalité infantile : il mesure le nombre de décès annuels pour 1000 enfants de moins d'un an.

Quotient de mortalité juvénile : il mesure la probabilité pour un enfant qui a dépassé son premier anniversaire de décéder avant son cinquième anniversaire.

Espérance de vie à la naissance : c'est le nombre moyen d'années que peut espérer vivre un enfant à la naissance.

Accroissement démographique (taux d'accroissement) : c'est la mesure de l'augmentation d'une population donnée au cours d'une année du fait de la natalité, de la mortalité et des migrations.

Accroissement naturel (taux d'accroissement) : c'est la mesure de l'augmentation d'une population donnée au cours d'une année du fait uniquement des naissances et des décès.

Temps de doublement : c'est la durée de doublement d'une population. Elle est exprimée en années.

Rapport de dépense (RD): c'est le rapport entre la population à charge (les 0-14 ans et les 65 ans et plus) et la population en âge de travailler (les 15-64 ans).

Chapitre 2 : SANTE ET SECURITE ALIMENTAIRE

LISTE DES TABLEAUX:

- Tableau 2.1 : Evolution des infrastructures de santé
- Tableau 2.2 : Evolution du nombre de personnel de santé publique
- Tableau 2.3 : Nombre d'habitants par unité de personnel
- Tableau 2.4 : Rayon moyen d'action théorique des CSPS par province
- Tableau 2.5 : Evolution du Taux de couverture prénatale (%) par provinces
- Tableau 2.6 : Evolution du taux de couverture obstétricale (accouchements assistés) en % par provinces
- Tableau 2.7 : Rapport de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances) par province
- Tableau 2.8 : Causes des décès maternels (%)
- Tableau 2.9 : Evolution des taux de malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans (%) par provinces
- Tableau 2.10 : Durée moyenne d'hospitalisation (en jours) dans les formations sanitaires
- Tableau 2.11: Evolution du nombre de cas de sida
- Tableau 2.12 : Taux de couverture vaccinale (enfants de 0 à 11 mois)
- Tableau 2.13 : Evolution du budget de la santé (millions de FCFA)
- Tableau 2.14: Evolution du taux de couverture des besoins alimentaires (%)

LISTE DES GRAPHIQUES

- Graphique 2.1 : Evolution du taux de couverture prénatale (%)
- Graphique 2.2: Evolution du taux de couverture obstétricale au Burkina Faso (%)
- Graphique 2.3 : Evolution du rapport de mortalité maternelle au Burkina Faso (pour 100 000) Graphique 2.4 : Taux de malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans au Burkina Faso (%)
- Graphique 2.5 : Taux de couverture vaccinale en 2007

2.1 Évolution des infrastructures de santé

Les données sur les infrastructures sanitaires sont importantes dans l'explication des conditions sanitaires des populations d'un pays à travers la disponibilité et l'accessibilité de ces infrastructures. Les Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) sont les plus nombreux au niveau des infrastructures sanitaires au Burkina Faso. Leur nombre est passé de 835 en 2001 à 1268 en 2007 soit un accroissement de 51,86 %. Le nombre de centres médicaux avec antenne chirurgicale (CMA) a également augmenté passant de 33 en 2001 à 42 en 2007.

En revanche, le nombre de centres médicaux (CM), d'hôpitaux nationaux ou régionaux est resté quasi stationnaire sur la période. Certaines infrastructures ont même connu un recul au niveau de leur nombre (dispensaires et maternités seuls). Cela pourrait s'expliquer par le changement de statut de certaines d'entre elles.

Tableau 2.1 : Evolution des infrastructures de santé

Type d'infrastructure	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Hôpitaux nationaux / régionaux	12	12	12	12	12	12	12
Centres médicaux avec antenne chirurgicale	33	36	38	41	41	42	42
Centres médicaux	36	28	33	42	35	26	33
CSPS	835	1051	1147	1148	1 172	1211	1268
Dispensaires seuls	145	87	93	67	83	173	164
Maternités seules	46	39	28	16	23	18	21
TOTAL	1107	1253	1351	1326	1366	1487	1540

Source : Annuaires statistiques DEP/ Ministère de la santé

2.2 Evolution du personnel de santé

Le personnel de santé au Burkina se compose essentiellement de médecins, de chirurgiens, de pharmaciens, d'infirmiers, de sages femmes et de maïeuticiens d'Etat. D'une façon générale, l'effectif du personnel de santé a connu une augmentation de 2001 à 2007, passant de 3773 à 5403, soit un accroissement de plus de 43%. Pour les infirmiers diplômés d'Etat qui constituent l'effectif le plus important du personnel de santé, le nombre est passé de 1560 en 2001 à 2338 en 2007, soit un accroissement de près de 50%. Concernant les sages-femmes et les maïeuticiens d'Etat, leur nombre est passé de 406 en 2001 à 604 en 2007 représentant une augmentation d'environ 49%.

Tableau 2.2 : Évolution du nombre de personnel de santé publique

Type de personnel	2001	2002*	2003	2004**	2005	2006	2007
Médecins	326	490	323	359	nd	249	441
Chirurgiens dentistes	9	36	21	30	nd	50	38
Pharmaciens	88	60	19	35	nd	51	58
Assistant de santé	nd	nd	nd	1 202	nd	1 319	nd
Infirmiers diplômés d'état	1560	1698	1739	1 984	nd	1 695	2338
Infirmiers brevetés spécialisés	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Infirmiers brevetés	1384	1492	1574	1 735	nd	1 575	1924
Sages femmes / maïeuticien d'état	406	576	441	504	nd	456	604
TOTAL	3773	4352	4117	5849	nd	5395	5403

Source : DEP/ Ministère de la Santé/ Annuaires statistique/santé

2.3 Evolution du nombre d'habitants par unité de personnel

Le nombre d'habitants par unité de personnel permet de renseigner sur la qualité du personnel de santé dans un pays. L'OMS a établi des normes d'appréciation de cette couverture sanitaire. A cet égard, le nombre d'habitants par unité de personnel sanitaire au Burkina Faso est dans l'ensemble largement au-dessus des normes de l'OMS. En dépit de l'accroissement de l'effectif du personnel sur la période 2001-2007, des efforts restent encore à faire en matière de couverture sanitaire étant donné que l'effectif de la population a également augmenté sur la même période.

Le meilleur niveau de couverture atteint en 2007, est le nombre d'habitants par infirmier d'Etat (6129 Habitants/infirmier d'Etat). Il est assez proche de la norme de l'OMS qui est de 5000 habitants. Par contre, les couvertures en médecins et en sages-femmes/maïeuticiens d'Etat demeurent respectivement plus de 3 et 4 fois supérieures aux normes de l'OMS respectivement de 10 000 et 5 000 habitants.

Tableau 2.3 : Nombre d'habitants par unité de personnel

Personnel de santé	Norme OMS	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Médecins	1/10 000	36311	24744	37981	36439	nd	56003	32496
Sages femmes / maïeuticien d'état	1/5 000	29156	21050	28163	25243	nd	30580	23726
Infirmiers d'état	1/5 000	7588	7141	7142	6413	nd	8854	6129
Infirmiers brevetés	1/3 000	8553	8126	7891	7333	nd	8227	7448

Source : Annuaires statistiques DEP/ Ministère de la santé

2.4 Evolution du rayon moyen d'action théorique des CSPS

Le rayon moyen d'action théorique exprime pour une zone géographique contenant une ou plusieurs formations sanitaires, la distance moyenne parcourue par la population pour atteindre une formation sanitaire. Au Burkina Faso, malgré l'amélioration qu'a connue ce rayon au cours de la période 2001-2007, il reste supérieur à la distance préconisée par l'initiative de Bamako (5 Km). Cette amélioration s'explique par l'accroissement du nombre de formations sanitaires au cours de la période, en particulier des CSPS. En effet, le rayon moyen d'action théorique est passé de 9,18 km en termes de distance moyenne à parcourir en 2001 pour atteindre une formation sanitaire à 7,69 km en 2007.

^{*:} il s'agit de l'ensemble du personnel du ministère de la santé (niveau central, intermédiaire et périphérique)

^{**} Il s'agit du personnel des formations sanitaires publiques

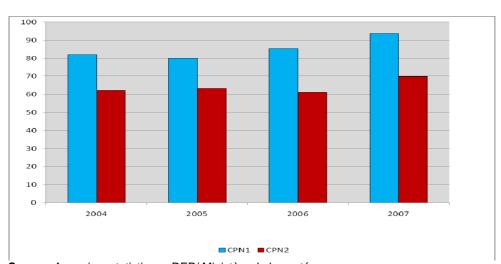
Toutefois, des disparités existent entre provinces. Dans 45% des provinces, le rayon moyen d'action des CSPS est compris entre 5 et 8 km en 2007. Dans les provinces les plus favorisées (4 provinces soit 9% des provinces), le rayon d'action moyen est de moins de 5 km. Par contre, dans 34 % des provinces (15 provinces), celui-ci est de l'ordre de 10 à 12 km; dans six (6) provinces (13%) les moins favorisées, ce rayon est de plus de 15 km.

Tableau 2.4 : Rayon moyen d'action théorique des CSPS par province (en km)

Provinces	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Balés	7,81	7,65	7,23	6,99	7,37	7,37	7,37
Bam	8	7,81	8	7,81	7,46	7,63	7,30
Banwa	9,77	9,27	9,05	8,84	9,05	8,84	8,46
Bazèga	6,74	6,74	6,62	6,41	6,32	6,32	6,08
Bougouriba	10,65	10,65	9,72	10,16	10,16	10,16	9,34
Boulgou	7,83	7,83	7,72	6,85	6,64	6,39	6,22
Boulkiemdé	5,85	6,15	5,64	4,94	4,85	4,8	4,47
Comoé	14,51	11,69	11,69	11,38	11,38	10,48	10,72
Ganzourgou	6,7	7,22	6,59	6,28	6,28	6,10	6,10
Gnagna	11,67	11,29	10,35	10,15	9,96	9,78	9,96
Gourma	15,31	16,84	15,31	12,19	11,94	11,29	10,40
Houet	6,68	6,62	6,38	6,25	6,34	5,90	6,09
loba	11,33	9,52	9,24	8,52	8,52	7,33	7,33
Kadiogo	3,52	3,11	3,15	3,11	3,12	2,25	2,40
Kénédougou	9,24	8,82	8,82	8,57	8,13	8,13	7,84
Komandjoari	nd	nd	nd	16,37	16,37	17,93	15,15
Kompienga	22	20,08	20,08	18,59	18,59	18,59	17,39
Kossi	11,83	11,83	10,39	10,39	9,38	9,38	9,56
Koulpélogo	9,62	9,74	9,26	8,85	8,66	8,49	8,49
Kouritenga	8,85	6,07	5,95	5,95	5,84	5,73	5,18
Kourwéogo	6,79	6,79	6,5	5,63	5,46	5,03	5,17
Leraba	7,88	7,88	7,23	6,57	6,43	6,43	6,06
Loroum	9,55	9,55	9,22	8,42	8,66	8,93	8,93
Mouhoun	9,53	9,3	8,88	9,08	8,88	7,91	7,91
Nahouri	10,55 10,46	9,7	9,7 10,46	8,25	8,48 9,27	8,03	7,63
Namentenga	10,46	9,81 8,24	7,98	10,01 7,74	7,32	9,27 7,32	9,11
Nayala Noumbiel	13,47	9,94	11,66	11,66	10,43	9,94	7,14 10,43
Oubritenga	5,94	5,72	5,52	4,76	4,70	4,76	4,70
Oudalan	17,02	17,85	14,57	15,08	15,08	13,69	14,57
Passoré	5,93	6,1	5,78	5,5	5,63	8,74	8,06
Poni	9,35	13,23	9,15	9,15	8,96	7,42	7,76
Sanguié	7,81	8,65	7,81	7,28	7,06	7,06	7,06
Sanmatenga	7,47	7,74	7,55	7,3	7,47	6,94	6,87
Séno	13,02	13,02	12,12	11,74	11,74	11,39	11,39
Sissili	10,93	11,1	10,77	9,98	9,98	10,20	9,98
Soum	15,16	16,71	15,63	13,04	11,81	12,26	12,26
Sourou	7,52	9,49	9,05	9,05	9,05	9,05	8,66
Tapoa	16,17	15,34	14,97	14,97	15,34	14,31	14,00
Tuy	9,12	8,25	8,07	7,74	8,07	7,90	7,32
Yagha	14,39	9,93	13,72	14,39	13,72	13,72	13,72
Yatenga	6,25	7,9	5,91	5,94	5,64	5,39	5,26
Ziro	nd	nd	nd	12,96	11,37	11,37	10,96
Zondoma	nd	nd	nd	615	5,67	5,28	3,82
Zoundwéogo	7,16	7,16	6,72	6,35	6,24	6,13	6,24
Ensemble	9,18	9,07	8,68	8,34	8,19	7,83	7,69
	, -	<u> </u>	, -		, -	, -	, -

2.5 Evolution du taux de couverture prénatale

Entre 2004 et 2007, la tendance générale du taux de couverture de la consultation prénatale (CPN) au Burkina Faso est à la hausse. Pour ce qui est du CPN1, il est passé de 81,85% en 2004 à 93,59% en 2007. Pour la CPN2, elle est passée de 62,05% en 2004 à 69,87% en 2007. Cependant, cette hausse cache une légère baisse durant les périodes 2004-2005 pour la CPN1 et 2005-2006 pour la CPN2. En effet les taux sont passés respectivement de 81,85% à 79,97% et de 63,31 % à 61,2%. La couverture en CPN2 a légèrement augmenté en 2005 (63,31%) par rapport à l'année 2004 où elle était de 62,05 %. Par ailleurs, on note que la déperdition (écart entre CPN1 et CPN2) en 2007 (23,72%), connait une légère amélioration par rapport à l'année 2006 (24,1%). Entre 2004 et 2005, on note une réduction de l'écart (de 19,8% en 2004 à 16,67 en 2005)



Graphique 2.1 : Evolution du taux de couverture prénatale (%)

Source: Annuaires statistiques DEP/ Ministère de la santé

En dépit des efforts consentis en la matière, il existe d'énormes disparités entre les provinces. Ainsi, plus de 42% des provinces possèdent un taux de CPN1 supérieur à 100% par contre plus de 53% d'entre elles ont un taux en dessous de la moyenne national (93,59%) et seulement 10 % des provinces ont un taux compris entre un taux de 93,59% et 100%. Remarquons que cet indicateur concerne la CPN1, pourtant la CPN2 est tout autant nécessaire pour la santé de la femme et de l'enfant par conséquent, il reste encore des efforts à fournir.

Tableau 2.5 : Evolution du Taux de couverture prénatale (%) par province

Provinces		2004		20	05	20	06	20	07
	CPN1	CPN2	CPN3 ou plus	CPN1	CPN2	CPN1	CPN2	CPN1	CPN2
Kadiogo	60,32	49,14	62,3	66,89	109,86	74,7	53,1	83,95	54,88
Oubritenga	59,75	nd	nd	60,24	68,15	84,2	63,5	86,26	69,25
Boulkiemdé	86,47	67,52	79,68	80,36	57,61	77,79	60,47	85,54	69,33
Passoré	61,33	47,35	54,16	66,37	42,74	75,4	67,8	72,30	51,39
Kourwéogo	52,2	50,13	50,13	77,44	59,94	90,8	71,4	92,00	74,94
Yatenga	70,91	44,19	58,97	70,95	31,77	79,64	51,22	91,72	63,48
Kouritenga	87,55	126,6	126,6	86,31	69,15	84,7	66,9	86,29	70,47
Zondoma	42,47	24,53	30,18	68,62	40,21	38,3	21,6	86,97	55,85
Houet	89,55	72,34	97,58	84,18	58,14	80,61	56,18	86,15	66,86
Ganzourgou	62,58	55,03	72,2	85,88	67,13	84,7	68,1	84,48	80,14
Zoundwéogo	95,52	74,22	127,01	80,31	65,20	84	68,6	84,39	70,10
Bazèga	53,11	54,21	56,84	84,80	52,29	70,82	57,41	70,45	61,46
Leraba	129,55	123,21	12,21	116,94	74,89	88,7	62,5	115,73	89,30
Boulgou	95,42	95,55	95,55	96,11	78,42	78,56	63,98	86,47	70,16
Balés	96,2	109,58	109,59	85,91	95,64	122,1	87,4	99,85	73,37
Sanguié	84,33	60,83	66,15	80,68	48,66	83,7	55,4	106,75	92,84
Sanmatenga	82,21	54,63	48,87	80,31	60,70	84,67	66,44	95,99	76,35
Tuy	106,07	82,85	109,52	100,39	67,29	101,2	70,4	97,46	69,62
Nayala	84,28	80,66	80,66	90,39	83,80	81,7	62,5	86,95	69,22
Bam	111,1	62,97	111,74	84,62	63,28	108,8	80,4	115,67	92,35
Nahouri	73,88	51,01	67,5	78,87	54,28	77	55,6	84,04	65,90
Loroum	68,68	43,73	55,63	45,72	44,78	119	75,7	83,94	57,76
loba	94,56	66,28	91,91	90,70	58,46	91,5	62,9	107,39	81,72
Kénédougou	93,62	72,78	92,11	93,80	62,29	107,9	66,2	102,54	75,60
Banwa	107,51	62,57	105,72	83,72		88,6	61,1	92,95	66,11
Koulpélogo	103,85	109,08	109,07	110,37	81,67 60,27	108,3	89,2	136,45	97,37
Sourou	128,23	71,21	123,3	55,94	26,35	81,3	64,4	88,08	59,78
Mouhoun	82,02	74,27	74,27	98,85	84,80	61,1	41,7	87,85	61,82
Poni	73,17	81,52	81,52			73,7	54,1	89,33	67,78
Sissili	81,43	59,87	73,11	86,13	58,55		66,9	103,13	72,46
Namentenga	115,19	60,59	94,99	95,30	61,03	98,6 120,8		125,14	95,75
	89,63	68,14	104,07	92,89	65,62		79,1	103,72	78,35
Gnagna Bougouriba	82,2			89,40	65,70	94,3	68,7	103,72	81,13
		65,74	65,74	92,76	53,03	87,2	50,7		
Kossi	53,12	45,54	45,54	69,63	63,50	73,9	46,9	86,95	60,12
Comoé Noumbiel	93,96	77,85 55.75	86,95	72,80	46,33	83,5	51,4	99,68	64,45
	74,4	55,75	55,75 45,61	86,59	52,20	90,3	58,7	120,37	86,30
Séno	75,89	35,7	45,61	79,21	47,24	92,7	53,0	100,79	62,42
Gourma	92,99	52,85	83,29	106,93	77,79	107,9	78,3	113,67	90,54
Ziro	74,93	54,14	75,54	76,05	49,38	82,7	59,3	92,97	69,19
Soum	71	9,47	14,1	39,50	23,41	64,8	36,7	71,90	47,12
Yagha	83,76	33,04	50,21	83,63	44,98	104,2	65,0	113,37	72,44
Тароа	91,49	70,41	142,42	90,88	67,08	100	79,0	108,25	89,50
Oudalan	68,79	13,01	19,57	54,96	32,30	68,4	40,1	79,90	54,67
Komandjoari	67,97	25,87	48,07	82,52	55,12	94,6	66,1	115,25	85,16
Kompienga	112,87	89,79	130,19	119,66	85,12	130,1	97,2	151,71	123,98
Ensemble	81,85	62,05	77,83 istère de la si	79,97	63,31	85,3	61,2	93,59	69,87

2.6 Evolution du taux de couverture obstétricale

Durant la période 2001-2007, Le taux de couverture obstétricale a connu une augmentation malgré de grandes oscillations. Cependant, des efforts restent à consentir pour une meilleure assistance des accouchements. En effet, il est passé de 36,09% à 54,63% soit un accroissement de 18,54%. En d'autres termes, en 2007, plus de deux femmes sur cinq accouchent toujours hors des centres médicaux et/ou sans l'assistance d'un personnel qualifié. Ces conditions d'accouchement (sans assistance) favorisent les décès maternels et infantiles.

Graphique 2.2 : Evolution du taux de couverture obstétricale au Burkina Faso (en %)

Source : Annuaires statistiques DEP/ Ministère de la santé

Les différences entre les provinces sont considérables. En effet, dans plus de 42 % des provinces la moitié des femmes accouchent hors des formations sanitaires et sans assistance médicale. Plus de 11% des provinces ont un taux de couverture obstétricale de plus de 75% soit plus de 3 femmes sur 4 sont assistées lors de leur accouchement. La situation est plus préoccupante dans certaines provinces comme le Seno, l'Oudalan, et le Poni où plus de 7 femmes sur 10 ne sont pas assistées lors de leur accouchement en 2007.

Tableau 2.6 : Evolution du taux de couverture obstétricale (accouchements assistés) en % par province

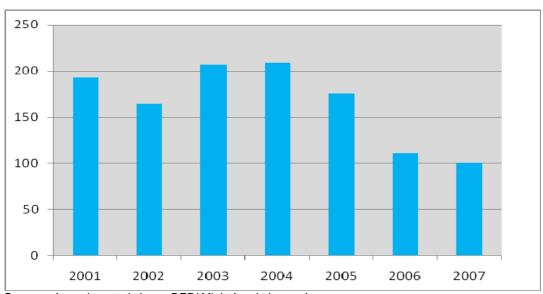
Provinces	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Kadiogo	60,63	65,48	62,54	57,50	64,74	63,9	68,33
Oubritenga	47,43	47,47	44,68	40,24	31,28	48,3	80,21
Boulkiemdé	31,11	48,11	44,35	52,54	62,23	43,19	58,80
Passoré	34,56	33,30	46,55	55,16	50,89	30,5	43,30
Kourwéogo	16,91	54,99	59,07	71,7	52,39	49,1	58,61
Yatenga	32,15	33,18	40,57	39,10	43,52	34,07	53,44
Kouritenga	46,71	nd	64,10	66,64	74,76	56,7	66,68
Zondoma	nd	nd	nd	56,22	50,18	38,0	52,02
Houet	40,77	42,59	46,05	35,82	50,09	42,62	51,48
Ganzourgou	47,57	51,83	64,05	39,77	64,15	53,3	69,07
Zoundwéogo	60,20	59,57	68,27	45,07	67,93	54,1	65,02
Bazèga	18,71	20,35	22,83	31,24	49,44	43,16	56,20
Leraba	67,62	146,29	84,36	78,37	92,11	54,2	75,79
Boulgou	26,88	20,52	46,31	61,97	62,68	47,28	59,21
Balés	56,01	46,70	62,07	67,53	75,71	73,9	66,88
Sanguié	31,13	30,87	31,86	36,89	48,03	30,8	48,20
Sanmatenga	37,50	43,28	45,84	45,92	51,37	33,49	46,27
Tuy	52,82	67,09	67,89	65,63	76,12	61,2	62,74
Nayala	52,87	62,62	68,56	57,85	77,21	53,3	57,98
Bam	29,68	67,70	65,12	69,75	75,93	57,4	79,03
Nahouri	37,48	37,62	47,61	29,56	58,67	36,0	50,13
Loroum	26,34	41,33	18,24	46,89	54,31	27,1	38,69
loba	38,02	39,43	47,08	59,62	58,93	43,1	65,12
Kénédougou	55,51	59,10	57,61	60,80	71,26	57,2	68,58
Banwa	41,94	41,34	45,04	38,32	47,98	47,0	52,76
Koulpélogo	20,55	nd	20,17	34,90	61,32	74,6	83,42
Sourou	36,26	38,24	37,28	38,23	34,65	40,7	52,24
Mouhoun	45,21	46,23	22,16	46,67	54,75	27,0	47,68
Poni	11,56	13,28	17,32	19,83	34,61	17,6	28,63
Sissili	13,22	13,85	12,69	34,45	64,07	40,4	48,05
Namentenga	39,18	35,01	40,97	32,85	57,41	38,3	48,03
Gnagna	29,50	33,73	38,67	39,51	44,75	32,9	45,28
Bougouriba	42,57	32,12	37,34	37,89	45,32	35,4	49,16
Kossi	41,32	44,94	58,64	56,83	72,72	28,7	41,98
Comoé	31,84	36,06	38,05	40,55	39,90	38,8	46,68
Noumbiel	19,05	20,03	45,55	51,99	48,22	21,6	45,72
Séno	27,65	26,94	29,55	39,42	35,81	17,5	19,77
Gourma	12,70	20,66	25,64	33,92	45,28	36,8	49,99
Ziro	nd	nd	nd	22,24	31,69	17,8	37,10
Soum	15,26	14,81	9,27	100,23	20,74	15,4	30,47
Yagha	21,10	24,83	28,38	33,63	58,50	24,0	34,07
Tapoa	16,38	26,54	38,00	45,90	47,36	43,7	55,28
Oudalan	19,35	17,69	22,75	22,43	27,61	17,0	21,86
Komandjoari	nd	nd	nd	22,97	35,44	36,2	56,45
Kompienga	42,71	22,62	50,98	54,13	52,56	55,0	95,90
Ensemble	36,09	39,90	43,69	43,45	54,24	42,9	54,63

2.7 La mortalité maternelle dans les formations sanitaires

2.7a Évolution du rapport de mortalité maternelle dans les formations sanitaires

On constate qu'entre 2001 et 2007, le niveau du rapport de mortalité maternelle calculé à partir des données collectées dans les formations sanitaires s'est nettement amélioré. En effet, il est passé de plus de 192 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 2001 à moins de 101 en 2007. Cependant, il faut noter que cette baisse s'est faite en dents de scies. Le RMM a d'abord diminué entre 2001 et 2002 passant de 192 décès à 164 décès, puis a augmenté en 2003 pour atteindre un niveau de près de 207 décès. Sur la période 2003-2004, il est resté constant avant d'amorcer une baisse sur la période 2005-2007. Toutefois, cet indicateur peut être sous-estimé vu que toutes les femmes ne bénéficient pas de soins obstétricaux (le taux de couverture obstétrical étant de 54, 63 % en 2007).

Graphique 2.3 : Evolution du rapport de mortalité maternelle dans les formations sanitaires au Burkina Faso (pour 100 000)



Source : Annuaires statistiques DEP/ Ministère de la santé

L'amélioration de ce rapport au niveau national cache d'énormes disparités entre les provinces. Il est enregistré dans certaines provinces plus de 400 décès maternels pour 100000 naissances. On note à cet effet les provinces de l'Oudalan, du Yagha et du Soum avec respectivement des RMM de 645,16, 510 et 406. Par contre les provinces comme le Houet, le Boulgou et le Boulkiemdé enregistrent des RMM inférieur à 30 pour 100 000 avec respectivement des RMM de 7,88, 18,5 et 20,61 décès maternels pour 100 000 naissances.

Tableau 2.7 : Rapport de mortalité maternelle dans les formations sanitaires (pour 100 000 naissances) par provinces

Provinces	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Balés	304,38	73,37	224,27	280,62	18,87	249,3	188,64
Bam	152,72	143,36	251,75	243,61	345,88	10,9	127,25
Banwa	108,81	148,49	79,86	73,51	284,04	164,4	125,82
Bazèga	248,08	197,46	262,47	131,68	231,77	131,96	76,03
Bougouriba	58,89	65,88	273,72	127,80	357,10	353,7	360,77
Boulgou	170,48	288,18	25,65	25,52	100,95	39,71	18,50
Boulkiemdé	102,74	105,73	423,67	110,17	97,68	95,46	20,68
Comoé	211,81	20,02	82,73	197,17	118,37	105,6	36,58
Ganzourgou	161,91	172,55	120,21	152,88	265,92	119,0	81,43
Gnagna	232,89	266,79	624,02	1664,15	263,75	151,7	124,19
Gourma	55,16	394,22	353,47	312,86	90,45	173,5	38,82
Houet	182,34	91,59	55,89	90,00	56,25	12,01	7,88
loba	920,75	93,60	238,21	115,27	155,87	48,3	101,17
Kadiogo	26,85	18,33	22,49	39,01	37,79	76,4	46,96
Kénédougou	69,72	79,38	94,66	82,80	256,67	227,2	91,95
Komandjoari	nd	nd	nd	181,16	424,63	44,4	364,63
Kompienga	284,90	nd	162,73	72,36	237,70	212,4	98,28
Kossi	211/79	191,01	541,71	438,60	402,62	163,2	363,81
Koulpélogo	427,35	1093,29	616,14	336,91	80,15	149,2	98,25
Kouritenga	132,38	226,35	115,00	143,39	145,74	39,8	103,80
Kourwéogo	84,53	58,70	231,37	554,79	234,88	46,4	109,92
Leraba	186,39	240,93	126,98	290,38	46,96	208,0	289,50
Loroum	118,84	438,07	420,17	nd	399,69	309,1	184,03
Mouhoun	88,94	84,47	709,22	188,73	126,80	38,3	41,92
Nahouri	273,22	269,06	456,32	666,30	420,90	83,5	245,57
Namentenga	198,88	97,13	365,07	305,50	508,47	81,5	212,09
Nayala	171,53	95,58	101,87	67,02	105,28	19,3	102,23
Noumbiel	545,45	336,13	232,56	137,08	nd	65,8	72,67
Oubritenga	24,08	176,19	269,78	540,54	212,31	50,5	123,41
Oudalan	777,60	1607,14	1630,43	779,38	1043,61	702,1	645,16
Passoré Poni	603,14 1165,50	167,47 205,48	nd 536,19	nd 155,28	158,59 104,38	136,9 81,1	107,54 57,04
Sanguié	103,36	76,16	0,00	154,56	90,17	254,2	31,33
Sanmatenga	232,28	86,73	181,56	136,65	197,38	90,02	69,90
Séno	398,27	507,61	763,70	1193,47	211,85	29,0	66,14
Sissili	555,56	541,52	227,27	77,76	453,66	64,3	229,98
Soum	232,88	489,54	2275,31	145,73	942,61	525,0	406,01
Sourou	172,96	215,98	356,07	171,07	186,68	106,6	72,81
Tapoa	580,62	260,60	204,76	188,36	36,81	154,7	111,85
Tuy	248,91	262,21	137,31	368,46	312,66	168,1	155,98
Yagha	697,67	1218,77	2859,96	1717,70	1505,31	500,5	510,00
Yatenga	106,66	148,18	104,00	51,23	136,87	50,12	71,52
Ziro	nd	nd	nd	317,46	440,76	15,8	137,22
Zondoma	nd	nd	nd	366,47	299,75	182,8	54,65
Zoundwéogo	244,34	49,26	229,10	614,75	103,46	80,3	129,33
Ensemble	192,60	164,08	206,79	208,88	175,70	110,8	100,54
	102,00	104,00	200,10	200,00	1,0,70	. 10,0	100,0-

2.7b Evolution Des différentes causes de décès maternels dans les formations sanitaires

Il ressort du tableau 2.8 que les principales causes des décès maternels sont les Hémorragies (11,1 % de cas de décès maternels en 2007) et les infections (10,1% de cas de décès maternels en 2007). Toutefois, de 2005 à 2007 on note une baisse sensible de la proportion des décès liés à ces causes qui pourrait s'expliquer par une meilleure prise en charge des grossesses à travers les consultations prénatales et l'assistance à l'accouchement.

Tableau 2.8 : Causes des décès maternels dans les formations sanitaires (%)

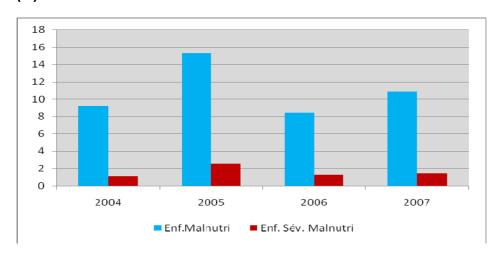
Causes de décès	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Hémorragie	8,50	20,11	21,93	12,50	34,77	23,6	11,1
Infections	7,02	20,11	18,18	19,44	27,96	14,8	10,1
Rétention placentaire	nd	12,96	10,96	nd	9,32	8,6	nd
Rupture utérine	7,84	5,56	4,01	13,89	8,60	7,3	8,8
Eclampsie	4,25	1,85	2,94	3,70	5,73	3,9	8,3
Complications d'avortements	2,78	6,08	10,96	6,48	6,09	6,7	6,8
Disproportion foeto-pelvienne	nd	1,32	3,74	5,09	4,66	2,3	5,3
Présentation vicieuse	nd	3,70	2,14	0	2,87	0,8	2,5
Autres	69,61	28,31	25,13	38,89	36,92	32,1	47,1
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,0

Source: Annuaires statistiques DEP/ Ministère de la santé

2.8 Evolution du taux de malnutrition

En 2004, 9,20 % des enfants de moins de cinq ans amenés en consultation étaient malnutris contre 10,87 % en 2007. Les enfants dont l'indice taille pour âge se situe à moins de trois écarts-types en dessous de la médiane taille pour âge de la population de référence sont considérés comme atteints de retard de croissance sévère ou malnutrition sévère. La proportion des enfants atteints de malnutrition sévère en 2004 était de 1,12% contre 1,43 % en 2007.

Graphique 2.4 : Taux de malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans au Burkina Faso (%)



En 2007, la malnutrition a surtout affecté les enfants les provinces de la Bougouriba, du Kénédougou, de la Léraba, du Poni, de Tuy où le taux de malnutrition est de 100 %. Parmi les provinces les moins touchées par le phénomène on peut citer le Mouhoun (1,45%), le Nahouri (1,85%).

Tableau 2.9 : Evolution Taux de malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans amenés en consultations (%) par provinces

Provinces	2004 Enf. Malnutri	Enf. Sév. Malnutri	2005 Enf. Malnutri	Enf. Sév. Malnutri	2006 Enf. Malnutri	Enf. Sév. Malnutri	2007 Enf. Malnutri	Enf. Sév. Malnutri
Balés	10,60	3,61	0,00	0,00	9,70	1,0	7,58	1,05
Bam	nd	0,27	9,54	0,78	5,60	0,9	10,41	1,21
Banwa	6,30	1,70	3,40	0,29	4,30	0,8	5,98	0,94
Bazèga	nd	1,42	5,88	1,03	4,02	0,5	2,81	0,26
Bougouriba	nd	nd	1,24	0,06	1,60	0,0	100,00	11,28
Boulgou	nd	nd	5,79	0,96	5,27	0,7	4,68	0,63
Boulkiemdé	0,70	2,64	8,46	1,98	9,54	2,3	14,07	3,67
Comoé	2,70	0,69	10,23	4,16	7,90	3,6	9,04	2,72
Ganzourgou	6,80	0,06	1,79	0,34	1,80	0,2	4,26	1,91
Gnagna	21,10	1,34	17,30	1,78	9,80	0,8	11,61	0,87
Gourma	13,20	0,99	14,86	1,67	12,70	1,5	15,22	1,46
Houet	1,22	0,27	10,56	2,21	9,22	1,9	35 ,78	7,40
loba	4,10	0,67	3,00	0,59	3,20	0,5	21,69	1,19
Kadiogo	0,70	0,00	4,23	0,02	3,00	0,5	3,17	0,36
Kénédougou	3,70	0,71	5,22	0,79	6,30	1,2	100,00	18,18
Komandjoari	14,30	1,21	30,34	1,92	12,90	2,0	10,75	0,66
Kompienga	31,80	2,81	26,37	4,61	21,10	4,5	14,54	2,34
Kossi	10,40	5,14	2,892	0,00	2,80	0,6	3,58	0,76
Koulpélogo	nd	nd	1,35	0,24	2,20	0,3	2,13	0,35
Kouritenga	nd	nd	1,43	0,19	1,70	0,2	2,91	0,34
Kourwéogo	9,00	0,08	18,56	3,61	15,00	1,9	9,54	0,63
Leraba	nd	nd	1,35	0,00	4,10	0,4	100,00	4,86
Loroum	44,60	37,69	59,18	0,00	18,20	4,2	27,56	5,15
Mouhoun	8,1	0,31	0,31	0,03	2,20	0,2	1,45	0,13
Nahouri	4,2	5,56	5,03	0,48	6,10	0,2	1,85	0,06
Namentenga	nd	0,89	48,137	7,26	20,50	2,7	13,49	1,63
Nayala	3,1	1,09	51,75	0,31	1,30	0,1	0,66	0,07
Noumbiel	nd	nd	2,01	0,46	3,60	0,7	12,36	0,90
Oubritenga	15,4	0,59	0,39	0,33	2,50	0,8	3,67	0,54
Oudalan	49,0	2,82	36,58	8,86	25,20	3,8	24,95	1,43
Passoré	0,1	nd	1,78	0,01	0,10	0,0	9,90	0,99
Poni	nd	nd	4,97	0,39	4,10	0,3	100,00	3,19
Sanguié	13,80	5,59	6,87	1,55	4,30	0,9	8,12	2,28
Sanmatenga	17,17	3,79	20,67	3,54	13,10	1,8	14,36	1,30
Séno	25,40	0,06	43,29	9,78	39,20	8,8	31,68	3,39
Sissili	10,20	1,32	14,40	2,95	9,10	1,8	5,07	0,78
Soum	47,00	1,63	28,49	3,39	33,00	8,6	25,64	3,74
Sourou	28,40	9,28	42,23	5,17	16,10	2,8	15,44	2,71
Tapoa	22,90	3,40	26,70	3,76	28,20	3,4	19,11	2,08
Tuy	3,70	1,46	4,57	1,28	18,60	5,9	100	33,97
Yagha	42,40	4,06	48,07	8,16	44,40	7,2	28,44	4,06
Yatenga	5,03	0,90	41,43	12,01	11,08	1,3	26,01	2,54
Ziro	4,30	0,83	4,68	1,09	2,00	0,5	2,55	0,60
Zondoma	nd	nd	38,55	33,09	14,90	0,6	41,36	2,84
Zoundwéogo	nd	0,91	4,11	0,79	9,50	1,4	8,82	1,24
Ensemble	9,20	1,12	15,26	2,55	8,40	1,3	10,87	1,43

2. 9 Evolution de la durée moyenne d'hospitalisation

La durée moyenne d'Hospitalisation est passée de 3 jours en 2001 à 2 jours en 2007. Bien que cette durée moyenne soit assez homogène pour l'ensemble des provinces, on observe des particularités pour certaines provinces comme le Kénédougou qui enregistre 9 jours en 2007.

Tableau 2.10 : Durée moyenne d'hospitalisation (en jours) dans les formations sanitaires

Provinces	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Balés	2	1	0	1	3	3	3	2
Bam	3	3	2	3	3	3	2	3
Banwa	2	2	2	2	5	2	2	2
Bazèga	3	3	3	1	3	2	3	2
Bougouriba	4	4	0	4	4	3	3	3
Boulgou	3	3	2	3	3	2	2	2
Boulkiemdé	2	3	3	3	2	3	3	3
Comoé	2	3	3	3	2	2	2	2
Ganzourgou	3	3	3	2	2	2	2	2
Gnagna	3	3	3	3	3	2	2	2
Gourma	4	3	2	2	2	1	2	1
Houet	2	1	1	1	2	2	1	2
loba	0	0	2	4	3	3	3	2
Kadiogo	4	3	4	4	4	4	2	2
Kénédougou	4	3	3	2	2	5	9	9
Komandjoari	nd	nd	nd	nd	2	2	2	1
Kompienga	2	2	1	3	2	2	2	2
Kossi	3	3	3	3	2	3	3	2
Koulpélogo	2	3	3	3	3	2	2	2
Kouritenga	4	3	3	2	3	3	3	2
Kourwéogo	nd	2	3	3	2	2	3	3
Leraba	2	3	2	2	2	2	1	1
Loroum	nd 2	3	2 4	2 2	2 2	2 3	3 2	2
Mouhoun Nahouri		4	3	2	2	2	2	
	2	3	3	3	2	2	2	2
Namentenga Nayala	4	3	3	3	3	2	2	3
Noumbiel	0	0	1	2	3	3	2	2
Oubritenga	5	3	3	3	3	2	2	2
Oudalan	nd	2	3	3	3	3	3	2
Passoré	1	3	2	3	4	1	4	4
Poni	2	3	2	2	2	2	2	2
Sanguié	1	2	2	2	2	2	3	2
Sanmatenga	3	2	3	3	3	3	2	2
Séno	nd	2	3	2	nd	2	2	1
Sissili	2	3	3	3	2	2	2	2
Soum	3	3	1	1	2	2	2	2
Sourou	3	3	3	3	3	3	3	3
Tapoa	4	4	3	2	2	2	2	2
Tuy	2	3	2	2	2	2	2	2
Yagha	nd	3	3	3	3	2	2	2
Yatenga	3	2	3	2	2	2	4	4
Ziro	nd	nd	nd	nd	2	2	2	7
Zondoma	nd	nd	nd	nd	2	2	10	1
Zoundwéogo	3	3	2	2	2	2	1	2
Ensemble	3	3	3	3	3	2	2	2

2.10 Evolution du nombre de cas de SIDA

Entre 2001 et 2007, le nombre de personnes infectées par le VIH/SIDA a presque doublé, passant de 18144 cas en 2001 à 32457 cas en 2007, soit un accroissement d'environ 79%. Cette évolution s'est faite en plusieurs étapes. En effet, entre 2001 et 2004, le nombre de nouvelles infections a presque triplé dans les formations sanitaires et entre 2004 et 2005 on note une baisse considérable du nombre de personnes infectées qui passe de 3944 cas en 2004 à 865 cas en 2005. Enfin, cet effectif sera multiplié par 4 en 2006 pour pratiquement se maintenir à ce niveau en 2007. Toutefois, il convient de signaler que ces effectifs concernent les cas enregistrés officiellement. Le peu d'engouement de la population à se faire dépister et qui a donné lieu à l'organisation de multiples campagnes de sensibilisation conforte l'hypothèse que la réalité est sous-estimée.

Tableau 2.11: Evolution du nombre de cas de sida

Années	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Effectifs absolus	1063	1102	1199	3944	865	3795	3408
Effectifs cumulés	18144	19246	20445	24389	25254	29049	32457

Source : Annuaires statistiques DEP/ Ministère de la santé

2.11 Evolution du taux de couverture vaccinale

La couverture vaccinale des enfants par antigène varie beaucoup selon le type de vaccin et dans le temps. En effet, entre 2001 et 2007, la couverture vaccinale des enfants de 0 à 11 mois pour le BCG est la plus élevée variant de 78,58% à 107,50%. De manière générale, la couverture vaccinale va croissant quelque soit le type de vaccin. Par ailleurs, pour certaines maladies devant être éradiquées (le cas de la poliomyélite), l'évolution de la couverture vaccinale est assez satisfaisante avec un taux de couverture de 102%.

Tableau 2.12 : Taux de couverture vaccinale par antigène entre 2001 et 2007

Provinces	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
DTC	nd	nd	78,30	87,73	96,29	95,3	102,37
Polio3	nd	nd	77,40	82,71	94,44	94,4	102,1
Rougeole	65,44	64,63	71,08	77,75	83,86	88,1	93,9
Fièvre jaune	51,95	61,85	66,32	75,46	84,10	88,1	93,6
BCG	84,46	90,96	86,32	109,70	111,72	103,0	107,5

Source : Annuaires statistiques DEP/ Ministère de la santé

Néanmoins, il reste à fournir des efforts en ce qui concerne la couverture vaccinale en rougeole et en fièvre jaune. En effet, en 2007 seuls les taux de couverture en ces vaccins sont en deçà de 100 avec respectivement des taux de 93,9 et 93,6.

110
105
100
95
90
85
DTC Polio3 Rougeole Fièvre jaune BCG

Graphique 2.5 : Taux de couverture vaccinale en 2007

Source : Annuaires statistiques DEP/ Ministère de la santé

2.12 Evolution du budget de la santé

La part du budget de l'Etat Burkinabé allouée à la santé a augmenté entre 2001 et 2007. En effet, on constate une hausse d'environ 90 %. Mais, pendant une bonne partie de cette période, la part du budget de l'état allouée au secteur de la santé est restée en dessous de la norme OMS (10%); sauf en 2005 où on constate une relative amélioration de la situation (11,77%).

Tableau 2.13 : Evolution du budget de la santé (millions de FCFA)

ANNEE	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Budget de la santé	30754	37296,3	40134,3	51603	40190	69609,5	77 194,243
En % du Budget national	6,3	7,1	7,2	7,4	11,77*	7,8	8,34
Norme OMS(10% budget Etat)	48638,4	52629	55812	nd	77333,7	89209,7	92 513,5151

Source : Annuaires statistiques DEP/ Ministère de la santé

2.13 SECURITE ALIMENTAIRE

2.13.1 Couverture des besoins alimentaires

Sur les quarante cinq provinces, pour la dernière campagne (2006-2007), vingt trois provinces ont des taux de couverture des besoins alimentaires élevés, atteignant ou dépassant 120% des besoins; quatorze provinces sont en situation d'équilibre, avec des taux de couverture compris entre 90% et 120%; huit provinces sont en situation de taux de couverture faible, inférieur à 90%. La bonne pluviométrie enregistrée à la campagne 2006-2007 a permis à la région du Nord, mais aussi à celle du Sahel, habituellement déficitaires, d'enregistrer des taux de couverture excédentaires de 151% et 127%.

En considérant les régions agricoles, on relève que la Boucle du Mouhoun, les Hauts Bassins, le Sud-ouest, les Cascades et le Nord présentent les taux de couverture des besoins les plus élevés avec respectivement 206%, 196%, 153%, 151% et 151%. Les taux de couverture les plus faibles sont enregistrés dans les régions du Centre (avec la ville de Ouagadougou), du Centre Nord et de l'Est avec respectivement 14%, 82% et 90% de taux de couverture.

^{*} Il s'agit du % du budget de l'Etat hors dette allouée à la santé

Sur les campagnes agricoles de 2000-2001 à 2004-2005, la situation au niveau national est satisfaisante hormis la campagne 2000/2001, où le bilan céréalier est déficitaire (-13%). La situation nationale cache cependant d'énormes disparités entre régions ou entre provinces. Les régions de la boucle du Mouhoun, du Sud-ouest, des Hauts-Bassins, et dans une moindre mesure du Centre Est qui sont les principales régions agricoles du Burkina Faso, ont été continuellement excédentaires durant la période 2000-2005. D'autres régions telles que les Cascades, l'Est, le Centre ouest et dans une moindre mesure le Nord et le Centre sud se sont ajoutés à la liste à partir de la campagne 2002/2003. Les régions telles que le Centre et le Plateau central, sont constamment en déficit alimentaire sur la période, avec un déficit plus prononcé pour le Centre (déficit variant de -60 à -87% des besoins).

Tableau 2.14: Evolution du taux de couverture (%) des besoins alimentaires

CRPA ET PROVINCES	2000/01	2001/02		DRAHRH ET ¹ PROVINCES	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07
CENTRE	29	40		CENTRE	18	18	13	16	14
Ganzourgou	76	81		Kadiogo	18	18	13	16	14
Kadiogo	1	20		PLATEAU CENTRAL	94	72	70	112	99
Oubritenga	66	72		Ganzourgou	100	71	84	100	101
Kourwéogo	nd	72		Oubritenga	88	78	65	119	88
CENTRE NORD	61	89		Kourweogo	93	64	47	124	115
Bam	68	82		CENTRE-NORD	86	141	99	116	82
Namentenga	71	105		Bam	59	90	58	84	52
Sanmatenga	54	84		Namentenga	121	170	159	159	143
CENTRE OUEST	77	127		Sanmatenga	80	148	85	107	62
Boulkiemdé	24	82		CENTRE-OUEST	122	129	148	140	130
Sanguié	64	156		Boulkiemde	89	79	79	120	110
Sissili	150	178		Sanguie	105	126	137	159	120
Ziro	nd	154		Sissili	186	163	124	135	169
CENTRE SUD	81	103		Ziro	178	244	415	176	158
Bazèga	84	124		CENTRE-SUD	101	91	106	109	95
Nahouri	42	46		Bazega	121	107	111	113	98
Zoundwéogo	101	112		Nahouri	44	53	74	67	63
SAHEL	58	111		Zoundweogo	113	96	118	127	107
Oudalan	86	142		SAHEL	75	128	54	151	127
Séno	49	60		Oudalan	53	161	16	144	115
Soum	54	142		Seno	88	129	55	229	146
Yagha	nd	96		Soum	66	125	47	105	132
MOUHOUN	147	174		Yagha	95	96	104	127	101
kossi	147	170		MOUHOUN	175	214	140	184	206
Mouhoun	204	141		Kossi	168	257	188	215	218
sourou	88	144		Mouhoun	189	181	128	254	305
Balés	nd	196		Sourou	116	169	111	91	121
Banwa	nd	205		Bales	187	167	109	179	175
Nayala	nd	203		Banwa	177	250	135	165	160
EST	80	139	=	Nayala	226	257	166	171	237
Gourma	44	141		EST	154	158	129	111	90
Gnagna	106	125		Gnagna	182	199	103	119	76
Тароа	83	166		Gourma	143	137	113	120	105
Komandjoari	nd	88		Tapoa	142	140	188	99	98
Kompienga	nd	109		Komandjoari	93	102	94	88	69

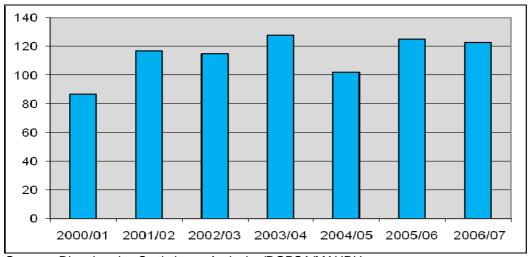
Tableau 2.14 : Evolution du taux de couverture (%) des besoins alimentaires (suite)

CRPA ET PROVINCES	2000/01	2001/02	DRAHRH ET ¹ PROVINCES	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07
CENTRE EST	104	118	Kompienga	148	127	93	107	96
Boulougou	125	118	CENTRE-EST	111	100	107	99	92
Kouritenga	60	105	Boulgou	101	99	90	93	91
Koulpélogo	nd	132	Kouritenga	96	76	118	74	68
NORD	65	109	Koulpelgo	153	133	128	143	124
Yatenga	64	112	NORD	100	129	91	133	151
Passoré	65	125	Passore	91	131	98	134	110
Loroum	nd	94	Yatenga	46	142	93	133	182
Zondoma	nd	61	Loroum	62	129	80	162	185
SUD OUEST	154	124	Zondoma	nd	81	82	101	96
Bougouriba	115	164	SUD-OUEST	141	147	159	129	153
Poni	191	86	Bougouriba	171	177	196	127	155
loba	nd	125	Poni	113	130	150	123	151
Noumbiel	nd	194	loba	132	147	130	125	141
HAUTS BASSINS	128	173	Noumbiel	225	161	222	162	198
Houet	105	121	HAUTS-BASSINS	168	157	119	181	196
Kénédougou	234	298	Houet	108	114	87	141	136
Tuy	nd	234	Kenedougou	330	231	186	264	290
СОМОЕ	107	138	Tuy	211	240	168	245	323
Comoé	107	145	CASCADES	194	160	98	128	151
Léraba	nd	120	Comoe	192	154	84	98	126
BURKINA FASO	87	117	Leraba	199	179	134	212	223
			BURKINA FASO	115	128	102	125	123

¹ A partir de la campagne 2002/03, les CRPA ont été réorganisés en DRAHRH

Source: Direction des Statistiques Agricoles/DGPSA/MAHRH

Graphique 2.6 : Evolution du taux de couverture des besoins (%) entre 2000/01 et 2006/07



Source: Direction des Statistiques Agricoles/DGPSA/MAHRH

DEFINITION DU SECTEUR DE LA SANTE ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE

Accouchement assisté par du personnel : accouchement conduit par une personne qualifiée : Au Burkina le personnel devrait avoir au moins le niveau d'accoucheuse auxiliaire.

Couverture en CPN 1 : Proportion des femmes enceintes vues pour la première fois en CPN au cours d'une période.

Couverture en CPN 2 : Pourcentage des femmes enceintes ayant suivi 2 consultations prénatales au cours de la grossesse.

Couverture vaccinale : Pourcentage d'enfants de 0 à 11 mois ayant reçu un vaccin donné au cours d'une période donnée.

Journée d'hospitalisation : Séjour que le malade effectue dans un établissement sanitaire. Les hospitalisations sont comptées en jours (le premier jour et le dernier jour étant comptés un seul jour).

La mortalité maternelle est le décès d'une femme survenu au cours de la grossesse ou dans un délai de 42 jours après la fin de la grossesse quelque soit la durée ou la localisation (intra ou extra utérine) pour une cause quelconque déterminé ou aggravé par la grossesse ou les soins que cette grossesse à motivé mais non accidentelle ni fortuite (OMS).

Le rapport de mortalité maternelle (RMM)= (Nombre de décès maternels / Nombre de naissances vivantes) * 100 000.

Le taux de couverture obstétricale = (Nombre de femmes assistées à l'accouchement / Nombre d'accouchements attendus) *100.

Le taux de couverture prénatale (CPN) : c'est le pourcentage des femmes enceintes qui sont suivies par un personnel de santé au cours de leur grossesse.

Pourcentage du budget de l'Etat alloué à la santé : Proportion du budget de l'Etat alloué à la santé.

Rayon moyen d'action théorique: Le rayon moyen d'action mesure la distance moyenne théorique parcourue par la population d'une localité pour accéder à une formation sanitaire (Centre de santé et de promotion sociale, dispensaire et maternité isolés).

La malnutrition est le fait que l'alimentation soit mal assurée. Un enfant mal nourri est en situation de faiblesse physique et est de ce fait exposé aux infections et au risque de décéder. Ce sont des enfants pour lesquels l'indice taille pour âge se situe à moins de deux écarts-types en dessous de la médiane taille pour âge de la population de référence.

Couverture des besoins alimentaires: établit la balance entre le disponible de production, à savoir la production brute déduite de 15% pour semences et pertes, et les besoins de consommation des populations des provinces. Les autres sources de disponibilités ou les autres utilisations à l'intérieur des provinces ne sont pas prises en compte dans cette comparaison, faute de données.

Chapitre 3 : EDUCATION

L'éducation joue un rôle important dans le processus de développement, d'où la préoccupation de tous les systèmes éducatifs de réaliser une scolarisation universelle.

Au Burkina Faso, l'accès à l'éducation demeure encore faible. Seulement deux enfants sur cinq en âge d'aller à l'école y ont accès. Plusieurs facteurs contribuent à cet état de fait. On peut citer l'insuffisance et l'inadéquation de l'offre scolaire et la réticence des parents à scolariser leurs enfants. Des disparités s'observent également dans le système éducatif Burkinabé. Les infrastructures sont beaucoup plus concentrées dans les villes qu'en campagne et certaines provinces battent le record de sous-scolarisation. Selon le sexe, les filles sont en général moins scolarisées que les garçons.

Le système éducatif au Burkina Faso se caractérise également par des taux de déperdition relativement élevés et de faibles taux de passage du primaire au secondaire.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 3.1 : Évolution des taux de préscolarisation et de l'effectif des auditeurs de l'enseignement préscolaire de 2004-05 à 2006-07

Tableau 3.2 : Évolution des structures d'encadrement de la petite enfance entre 2000-01 à 2006-07 Tableau 3.3 : Évolution du nombre de personnel de l'encadrement de la petite enfance entre 2000-01 à 2006-07

Tableau 3.4 : Données sur les dernières années scolaires

Tableau 3.5 : Évolution du taux brut d'admission au CP1 par sexe de 2000 à 2007 (%)

Tableau 3.6 : Évolution des effectifs de l'enseignement primaire par sexe de 2000 à 2007

Tableau 3.7: Évolution des taux bruts de scolarisation de 2001 à 2007 par province (%)

Tableau 3.8 : Évolution des taux bruts de scolarisation de 2000 à 2007 par sexe (%)

Tableau 3.9 : Évolution du ratio élèves/classe et ratio élèves/maître de 2000 à 2007

Tableau 3.10 : Évolution du taux de réussite de 2000 à 2007 (%)

Tableau 3.11 : Évolution des proportions de redoublants par sexe de 2000 à 2007 (%)

Tableau 3.12 : Évolution du taux d'alphabétisation par sexe selon le milieu de résidence (%)

Tableau 3.13 : Évolution des effectifs des élèves de l'enseignement secondaire de 2000 à 2007

Tableau 3.14 : Évolution du nombre de classes dans l'enseignement secondaire de 2000 à 2007

Tableaux 3.15 : Évolution du taux brut de scolarisation de l'enseignement secondaire de 2000 à 2007 (%)

Tableau 3.16 : Évolution des effectifs des étudiants de 2000 à 2007

Tableau 3.17 : Évolution des dépenses budgétaires de l'État et de l'Éducation (en milliard de FCFA) de 2001 à 2007

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 3.1 : Évolution des effectifs d'élèves de 2000-2007

Graphique 3.2 : Répartition des effectifs du primaire par sexe et par année de 2000 à 2007 (%)

Graphique 3.3 : Évolution du nombre d'écoles par année de 2000 à 2007

Graphique 3.4 : Évolution du nombre de classes par année de 2000 à 2007

Graphique 3.5 : Évolution des effectifs d'élèves dans le secondaire général de 2000 à 2007

Graphique 3.7 : Évolution du nombre de classes dans le secondaire général et dans le secondaire technique et professionnel par année de 2000 à 2007

3.1 Enseignement préscolaire

Le taux de préscolarisation au Burkina Faso est bas. Cependant, entre 2004 et 2007, les taux de préscolarisation ont connu une évolution croissante passant de 1,34% pendant l'année scolaire 2004-05 à 2,8% au cours de l'année scolaire 2006-07 soit un accroissement de 109% au cours de la période.

Au cours de la même période, l'effectif des auditeurs est passé de 24375 en 2004 à 40659 en 2007.

Tableau 3.1 : Évolution des taux de préscolarisation et de l'effectif des auditeurs de l'enseignement préscolaire de 2004-05 à 2006-07

Année scolaire				
	2004-05	2005-06	2006-07	
Taux de préscolarisation				
		1,34	1,45	2,8
Nombre d'auditeurs	Garçons	12421	14072	20569
	Filles	11954	13120	20090
	ensemble	24375	27192	40659

Au cours de la période 2000-2007, les structures de l'enseignement préscolaires ont évolué positivement passant de 170 en 2000 à 426 en 2006-02. Cette croissance s'observe aussi bien à niveau de l'enseignement formel (158 en 2000-01 et 299 à 2006-07) qu'au niveau de l'enseignement non formel (12 en 2000-01 et 127 en 2006-07).

Ces tendances s'observent aussi au niveau de l'évolution du personnel d'encadrement de la petite enfance au cours de la même période. En effet, on est passé de 699 encadreurs en 2000-01 à 1723 en 2006-07 soit un accroissement de 146,5% au cours de cette période.

Tableau 3.2 : Evolution des structures d'encadrement de la petite enfance entre 2000-01 à 2006-07

Année Scolaire	Structures										
	Total Formels (1)			Non forme	Total						
	Publics	Privés	Total	Bisongo	3 E	Saison- nières	Total	(1)+(2)			
2000-2001	80	78	158	10	0	2	12	170			
2001-2002	76	80	156	15	0	2	17	173			
2002-2003	72	99	171	25	4	2	31	202			
2003-2004	63	150	213	33	17	2	52	265			
2004-2005	82	154	236	37	33	7	77	313			
2005-2006	88	160	248	53	40	4	97	345			
2006-2007	92	207	299	86	41	0	127	426			

Source: DEP/MASSN 2008

Tableau 3.3 : Evolution du nombre de personnel de l'encadrement de la petite enfance entre 2000-01 à 2006-07

Année Scolaire	Effectifs du personnel										
	Total Formels (1)			Total Non f		TOTAL					
	Publics	Privés	Total	Bisongo	3 E	Saison- nières	Total	(1)+(2)			
2000-2001	409	254	663	30	0	6	36	699			
2001-2002	456	280	736	45	0	6	51	787			
2002-2003	492	297	789	75	16	6	97	886			
2003-2004	512	450	962	99	68	6	173	1 135			
2004-2005	537	462	999	111	132	21	264	1 263			
2005-2006	562	481	1043	159	160	12	331	1 374			
2006-2007	802	499	1301	258	164	0	422	1 723			

Source: DEP/MASSN 2008

3.2 Enseignement primaire

Malgré l'évolution des taux de scolarisation au cours des 5 dernières années, l'accès à l'école demeure très limité au Burkina Faso. Pour l'année scolaire 2004/2005, le taux brut de scolarisation était de 56,8 %, c'est-à-dire que plus d'un enfant sur deux était scolarisé au Burkina. Cependant l'on note des avancés spectaculaires durant ces deux dernières années. En effet le taux brut de scolarisation s'est accru de 4 points entre l'année scolaire 2004/05 et 2005/06 (60,7%) et de près points entre 2000/05 et 2006/07 (66,5%).

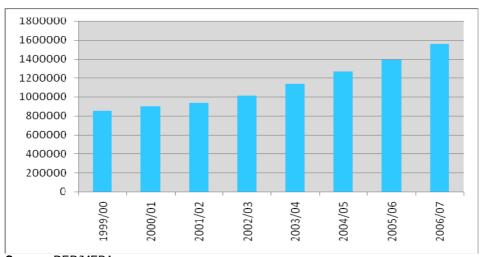
Tableau 3.4 : Données sur les dernières années scolaires

	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07
Effectifs	901291	938238	1012150	1139152	1270837	1390571	1561258
Nombre d'écoles	5131	5389	5804	6266	6917	7579	8182
Nombre de classes	17456	19252	20621	22330	24403	26444	28925
Nombre d'enseignants	19007	20676	22664	21443	24350	26558	28886
Nombre de redoublants	158702	164430	152775	148582	151568	104312	119755
Taux brut de scolarisation (%)	42,7	43,4	47,5	52,2	56,8	60,7	66,55

		Moyenne Ajust						
Effectifs	5,8	4,1	7,9	12,5	11,6	8,6	10,9	9,03
Nombre d'écoles	5,6	5,0	7,7	8,0	10,4	8,7	7,4	7,73
Nombre de classes	2,5	10,3	7,1	8,3	9,3	7,7	8,6	7,85
Nombre d'enseignants	9,6	8,8	9,6	-5,4	13,6	8,3	8,1	7,56
Nombre de redoublants	9,3	3,6	-7,1	-2,7	2,0	-45,3	12,9	-2,71
Taux brut de scolarisation (%)	3,4	1,6	9,4	9,9	8,8	6,4	8,8	7,05

Source: DEP/MEBA

Graphique 3.1 : Évolution des effectifs d'élèves de 2000-2007



Source : DEP/MEBA

Les effectifs des élèves du primaire ont connu un accroissement sensible passant de 901291 en 2000/01 à 1561258 en 2006/07, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 9,03 % sur la période.

Au cours des sept dernières années scolaires, l'évolution du nombre d'enseignants a été plus lente (7,56 %) que celle des effectifs des élèves, d'écoles et de classes. Dans le même temps, le

nombre d'élèves a évolué plus rapidement que le nombre d'écoles et le nombre de classes. En effet, le nombre d'écoles n'a augmenté que de 7,73 % en moyenne, contre 7,85 % pour les classes et 9,03 % pour les élèves. En chiffres absolus, le nombre d'écoles a augmenté en moyenne de 435 par an sur la période 2000-2007 ; cette augmentation annuelle qui était de 258 écoles en 2001/02 est passé 415 en 2002/03, de 462 en 2003/04, 651 en 2004/05, 662 en 2005/06 et de 603 en 2006/07. Concernant la variation absolue du nombre de classes sur la période 2000 à 2007, on a enregistré une augmentation annuelle de 1638. Selon les années, l'augmentation la plus spectaculaire en nombre de classe s'est observée pour l'année scolaire 2006/07 et était de 2481. Pour les autres années, l'augmentation par an en nombre de classes était de 1796 en 2001/02, de 1369 en 2002/03, de 1709 en 2003/04, de 2073 de 2004/05 et de 2042 de 2005/06.

Le nombre d'enseignants est passé de 19007 à 28886 sur la période 2000-2007 soit un accroissement moyen de 1647 maîtres supplémentaires par an (cf. tableau 3.4).

Tableau 3.5 : Evolution du taux brut d'admission au CP1 par sexe de 2000 à 2007 (%)

Sexe	Années Scolaire										
	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07				
Garçons	44,1	45,8	60,3	70,6	75,6	76,4	83,29				
Filles	32,9	34,7	45,4	61,8	64,1	64,9	73,17				
Ensemble	38,6	40,3	52,9	66,2	70	70,7	78,31				

Source: DEP/MEBA, 2005, 2006, 2007

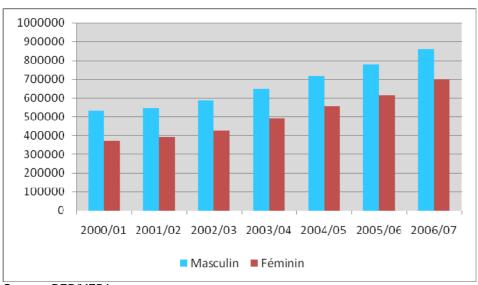
Les taux bruts d'admission au CP1 ont connu des progrès considérables dus aux efforts consentis dans le domaine de l'éducation par les pouvoirs publics et les autres intervenants. En effet, le taux d'admission au CP1 est passé de 38,6 % en 2000/01 à 78,3 % en 2006/07, soit une augmentation de 51 %. Les filles sont encore moins nombreuses à y accéder. En effet, le taux d'admission en 2004/2005 était de 75,6 % chez les garçons contre 64,1 % chez les filles, soit un écart de 11,5 points. Pour l'année scolaire 2006/2007, cet écart a diminué d'un point et se situe à 10,1.

Tableau 3.3 : Evolution des effectifs de l'enseignement primaire par sexe de 2000 à 2007

	Années académiques										
	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07				
Masculin	529247	546130	585573	647043	715319	775761	861416				
Féminin	372044	392108	426577	492469	555518	614810	699842				
Ensemble	901291	938238	1012150	1139152	1270837	1390571	1561258				
Variation pa	r rapport à l	'année préc	édente					Moyenne			
Masculin	4,9	3,2	7,2	10,5	10,6	7,8	9,9	7,95			
Féminin	7,0	5,4	8,8	15,4	12,8	9,6	12,2	10,51			
Ensemble	5,8	4,1	7,9	12,5	11,6	8,6	10,9	9,03			

Source: DEP/MEBA, 2005, 2006, 2007

Graphique 3.2 : Répartition des effectifs du primaire par sexe et par année de 2000 à 2007 (%)



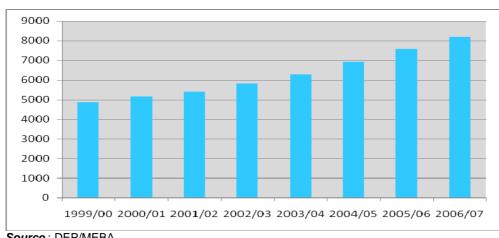
Source: DEP/MEBA

De façon globale, le rythme de croissance des effectifs féminins a été légèrement supérieur à celui des garçons : 10,51 % contre 7,95 %. Cet écart s'est réduit au cours des trois dernières années scolaires : 12,8 % pour les filles contre 10,6 % pour les garçons en 2004/05 ; 9,6 % pour les filles etn7,8 % pour les garçons en 2005/06 et de 12,2 % pour les filles et 9,9 % pour les garçons en 2006/07. Des efforts ont été consentis pour la scolarisation des filles. Toutefois, les stratégies de scolarisation doivent intégrer la préoccupation globale de relever les taux y relatifs qui restent faibles pour les deux sexes.

3.2.1 Infrastructures dans le primaire

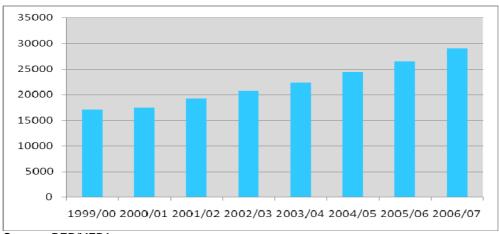
Entre 2000/2001 et 2006/2007, le nombre d'écoles primaires est passé de 5131 à 8182, soit un accroissement moyen de près de 37 %. Cette progression du nombre d'écoles reste insuffisante au regard de l'évolution des effectifs scolarisables et du ratio élèves/classe.

Graphique 3.3 : Évolution du nombre d'écoles par année de 2000 à 2007



Source: DEP/MEBA

Graphique 3.4 : Evolution du nombre de classes par année de 2000 à 2007



Source : DEP/MEBA

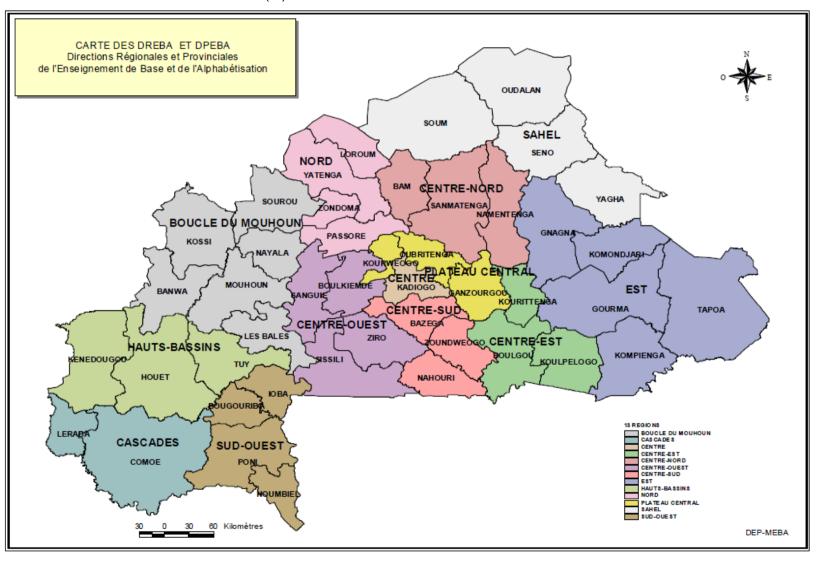
3.2.2. Taux de scolarisation

Tableau 3.4 : Evolution des taux bruts de scolarisation de 2001 à 2007 par province (%)

Tableau 3.4 :							
	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07
Bam	37,1	38,1	40,7	46,6	52,8	58,4	66,03
Bazega	38,0	37,1	40,2	44,9	51,3	53,8	59,86
Bougouriba	44,5	48,1	47,9	50,2	56,9	63,6	68,07
Boulgou	39,5	40,9	46,3	51,4	56,7	61,5	65,91
Boulkiemdé	47,2	47,9	54,1	60,8	71,2	76,3	86,39
Comoé	51,2	51,6	54,2	58,4	62	65,6	73,02
Ganzourgou	30,5	29,7	36,3	43,5	46,4	50,8	56,66
Gnagna	17,4	18,6	24,2	28,3	30,9	38	43,67
Gourma	31,0	31,4	35,8	39,7	44,5	50,1	52,49
Houet	65,2	64,9	66,9	71,4	71,9	72,9	76,88
Kadiogo	94,3	94,1	97,1	100,3	94,7	95,8	99,7
Kénédougou	41,8	43,9	47,4	52,8	57,8	60,1	64,12
Kossi	34,3	35,8	40,2	43,9	50,6	52,6	54,15
Kouritenga	38,7	41,3	46,5	51,3	56,2	62,2	66,36
Mouhoun	42,6	40,5	41,4	46,1	47,8	49,9	53,45
Nahouri	43,6	44,5	46,1	54	66,4	71,4	79,33
Namentenga	22,8	24,9	30,0	32,9	36,3	43,6	49,65
Oubritenga	42,3	45,2	48,7	53,7	57	58,6	65,54
Oudalan	23,9	22,2	27,0	30,6	37,9	43,9	51,09
Passoré	42,4	43,8	48,3	52	62,5	67,7	74,37
Poni	33,4	37,4	39,1	44,3	60,8	62,5	68,02
Sanguié	46,4	45,1	46,7	50,2	58,3	60,4	68,02
Sanmatenga	30,6	32,9	38,7	44	47,7	52,8	59,42
Séno	19,0	21,1	22,6	26,8	31,2	36,5	40,93
Sissili	36,1	35,2	39,3	44,8	46,6	49,3	55,77
Soum	22,0	21,5	24,2	29,6	36,1	40,9	45,54
Sourou	42,1	39,6	41,3	45,4	49,7	53	59,23
Tapoa	21,9	22,6	27,1	29,4	30,7	33,2	41,52
Yatenga	48,3	49,3	55,3	52,7	67,9	73,3	83,27
Zounwéogo	40,4	42,8	47,2	52,3	56,8	59,8	64,74
Balé	38,9	39,8	41,1	46,1	51,1	56,1	60,21
Banwa	32,9	33,8	38,3	41,4	44,5	47	52,53
loba	38,2	38,2	38,3	43,5	50,9	56,1	60,5
Komandjari	17,3	16,9	20,3	21,6	26,4	37	42,88
Kompienga	39,6	42,5	52,7	63,3	59,7	66,9	77,16
Koulpélogo	27,3	29,3	34,8	41,2	46,5	50,8	57,02
Kourwéogo	38,6	40,4	46,5	52,3	59,8	63,8	71,38
Leraba	34,5	35,1	38,4	43,7	49	52,3	57,11
Loroum	36,8	38,3	44,2	49,7	60	69,4	77,88
Nayala	53,0	51,2	54,4	56,9	66,3	68,6	75,07
Noumbiel	26,1	30,5	35,4	41,8	58,1	68,7	85,16
Tuy	34,0			45,6	44	48	
		34,9	39,6				52,78
Yagha	19,5	21,4	25,9	33,3	33,3	34,9	37,18
Ziro	28,7	28,7	35,7	41,9	45,3	48,9	55,61
Zandoma	39,6	39,2	44,7	52,7	63,5	69,4	79,18
Durling Face	40.7	42.4	47 E	F0.0	EC 0	CO 7	CC EE
Burkina Faso	42,7	43,4	47,5	52,2	56,8	60,7	66,55

Burkina Faso | **42,7** | **43,4** | Sources : DEP/MEBA 2005, 2006, 2007

CARTE DES TAUX DE SCOLARISATION (%) DES PROVINCES EN 2006/07



Le taux brut de scolarisation de 66,55 % en 2006/07 pour le Burkina Faso cache des disparités. Il existe en effet des inégalités entre provinces. On peut noter pour cette même année :

- 7 provinces dont le taux brut de scolarisation est inférieur à 50 %. Parmi ces provinces, les moins scolarisées sont le Yagha (37,18%), le Séno (40,9%), la Tapoa (41,52 %), la Komandjari (42,88 %) et la Gnagna (43,67 %);
- 16 provinces dont le taux brut de scolarisation varie de 50% à 60,5 %;
- 9 provinces dont le taux brut de scolarisation est relativement élevé et variant entre 64,12% et 68,07%. Il s'agit entre autre du Kénédougou (64,12%), du Zounwéogo (64,74%), du Boulgou (65,91%) et le Bougouriba (68,07%);
- 4 provinces qui sont les plus favorisées en matière de taux de scolarisation. Il s'agit du Kadiogo (99,7 %), le Boulkiemdé (86,39 %), le Noumbiel (85,16%) et le Yatenga (83,27%).

Des différences existent également dans les taux de scolarisation selon que l'on considère le milieu de résidence (urbain, rural) ou le sexe (filles, garçons).

Les inégalités entre filles et garçons ont considérablement baissé au cours de ces sept dernières années. L'écart maximum observé au cours de la période entre les filles et les garçons (12,8 points) a été enregistré pour l'année scolaire 2002/2003. Pour la dernière année (2006/2007), l'écart a considérablement baissé et se situe à 10,5 points. Cependant, au niveau global des efforts restent à faire en matière de scolarisation et surtout à l'accès des filles à l'éducation.

Tableau 3.5 : Évolution des taux bruts de scolarisation de 2000 à 2007 par sexe (%)

Sexe	Années scolaires								
	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07		
Garçons	48,9	49,3	53,8	58,1	62,4	66,1	71,7		
Filles	36,2	37,2	41	46,2	51,0	55	61,2		
Ensemble	42,7	43,4	47,5	52,2	56,8	60,7	66,6		

Source: DEP/MEBA, 2005, 2006, 2007

3.2.3. Taux d'encadrement

Au cours de la période 2000-2007, le niveau du ratio élèves/maître a connu légère détérioration. En effet, de 52 élèves par enseignant pour l'année scolaire 2000/2001, on est à 54 élèves par enseignant lors de l'année scolaire 2006/2007.

Au cours de la même période, l'évolution du ratio élèves/classe est similaire à celle du ratio élèves/maître. En effet, de 52 élèves par classe, on est passe à 49 élèves par classe en 2001-2003 et se situe à 54 pour l'année scolaire 2006/2007.

Tableau 3.6 : Evolution du ratio élèves/classe et ratio élèves/maître de 2000 à 2007

	Années scolaires									
	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07			
Ratio élèves/classe	52	49	49	51	52	54	54			
Ratio élèves/maître	52	52	51	53	52	52	54			

Source: DEP/MEBA, 2005,2006, 2007

Pour l'ensemble du pays, un enseignant a en charge en moyenne 52 élèves. Cette moyenne atteint parfois 80 dans les centres urbains. Il n'est pas rare de trouver des classes de plus de 100 élèves dans les villes comme Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. En effet l'inspection Bobo5 comptait 82 classes pour 10172 élèves et celle de Ouaga3, 67 classes pour 6024 élèves au niveau de l'enseignement public.

Les seules provinces du Kadiogo et du Houet regroupent 24 % des effectifs d'encadrement alors qu'elles ne représentent que 16 % (DEP-MEBA, 2005) de la population scolarisable de 7-12 ans révolus. Certaines classes des villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso ont 2 à 3 maîtres pendant que certaines classes des zones rurales manquent d'enseignants.

3.2.4. Taux de réussite aux examens

Les taux de réussite à l'entrée en 6^{ième} sont nettement plus faibles que ceux du CEP sur la période de 2000 à 2007 avec une amélioration sensible à la dernière année académique pour ces deux indicateurs par rapport aux années précédentes. Il convient de relever que l'évolution des taux de réussite à l'entrée en 6è est tributaire du nombre de places disponibles dans les classes de 6^{ième} des lycées et collèges publics.

Tableau 3.7 : Evolution du taux de réussite de 1999 à 2005 (%)

	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07
CEP	62,25	62,9	70,01	73,74	69,01	69,9	66,8
Entrée en 6ème	13,82	15,3	15,56	19,45	18,5	18,7	20,8

Source: DEP/MEBA, 2005,2006, 2007

3.2.5 Les redoublants au primaire

La proportion de redoublants (toutes classes confondues) est assez importante et va décroissante d'année en année. Toutefois, elle est plus importante ces deux dernières années chez les garçons que chez les filles.

La forte proportion de redoublants témoigne de l'inefficacité du système éducatif Burkinabé.

Tableau 3.8 : Evolution des proportions de redoublants par sexe de 2000 à 2007 (%)

	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07
Garçons	92704	95451	87914	85350	86378	83553	90528
Filles	65998	68979	64861	63232	65190	64655	72819
Ensemble	158702	164430	152775	148 582	151568	148208	163347

Source: DEP/MEBA, 2005

3.2.6 Alphabétisation

La grande majorité de la population Burkinabé est analphabète. En effet, en 2005 environ 76 % de la population ne sait ni lire, ni écrire dans une langue quelconque. Le taux d'alphabétisation est passé de 18,9 % en 1994 à 23,6 % en 2005. Cette amélioration bien que faible est due aux actions entreprises en matière de scolarisation et d'alphabétisation des adultes.

Le taux d'alphabétisation est environ 5 fois plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural.

Tableau 3.9 : Évolution du taux d'alphabétisation par sexe selon le milieu de résidence (%)

(70)						
			Année	es		
Milieu de résidence Urbain	1994	1996	1998	2003	2005	
Masculin	61,7	66,6	59,9	71,8	66,4	
Féminin	40,9	46,2	42,0	52,7	51,8	
Ensemble	51,9	56,6	50,6	56,3	59,2	
Rural						
Masculin	18,8	20,1	15,6	18,6	21,7	
Féminin	5,7	8,6	6,8	5,8	8,5	
Ensemble	11,8	13,2	10,8	12,5	14,5	
Ensemble						
Masculin	27,1	26,6	24,8	29,4	31,5	
Féminin	11,4	12,8	12,9	15,2	16,6	
Ensemble	18,9	19,5	18,4	21,8	23,6	

Source: RGPH-1996; EDS-2003; EBCVM-2003; EA/QUIBB, 2005

De façon générale, les hommes sont plus alphabétisés (31,5%) que les femmes (16,6%), et ce, quelque soit le milieu de résidence. La discrimination au niveau du genre dans la scolarisation serait à l'origine de cette différence étant donné que la scolarisation fournit l'essentiel des effectifs des personnes alphabétisées.

3.3 Enseignement secondaire

3.3.1. Effectifs

Les effectifs de l'enseignement secondaire ont connu une augmentation entre 2000 et 2007 passant de 143 778 en 2000/01 à 352 376 en 2006/07, soit un accroissement relatif de 145 %. L'accroissement est plus important pour le sexe féminin et de l'ordre de 184,42 % comparativement au sexe masculin, 123,13 %.

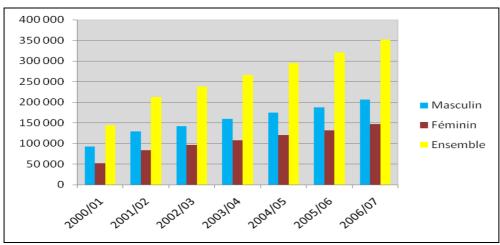
Tableau 3.10 : Evolution des effectifs des élèves de l'enseignement secondaire de 2000 à 2007

			Anne	ées acadéi	miques		
Enseignement secondaire	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07
Secondaire Général 1er cycle	103 820	166 688	189 705	208 187	229 840	250 299	274 358
Masculin	67 001	99 963	111 909	122 392	134 018	144 532	157 346
Féminin	36 819	66 725	77 796	85 795	95 822	105 767	117 012
Secondaire Général 2nd cycle	22 562	30 075	30 016	37 975	43 140	46 448	53 441
Masculin	16 723	21 157	21 289	26 402	29 671	31 635	36 156
Féminin	5 839	8 918	8 727	11 573	13 469	14 812	17 285
Secondaire Général (2 cycles)	126 382	196 763	219 721	246 162	272 980	296 747	327 799
Masculin	83 724	121 120	133 198	148 794	163 689	176 168	193 502
Féminin	42 658	75 643	86 523	97 368	10 9291	120 579	134 297
Secondaire technique+professionnelle							
Cycle court	6 590	5 825	6 789	6716	6927	6889	
Masculin	3 260	2 883	3 519	3796	4043	4034	
Féminin	3 330	2 942	3 270	2920	2884	2855	
Cycle moyen	5 217	4 459	5 005	6267	7830	6501	
Masculin	2 654	2 088	2 587	3193	3840	3334	
Féminin	2 563	2 371	2 418	3074	3990	3167	

			Anne	ées acadér	miques		
Enseignement secondaire	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07
Cycle long	5 589	5 525	6 378	6912	7675	9612	
Masculin	2 653	2 508	2 960	3160	3509	4250	
Féminin	2 936	3 017	3 418	3752	4166	5362	
Les 3 cycles	17 396	15 809	18 172	19 895	22 432	23 002	24 577
Masculin	8 567	7 479	9 066	10 149	11 392	11 618	12 434
Féminin	8 829	8 330	9 106	9 746	11 040	11 384	12 143
Effectif total de l'enseignement							
secondaire	143 778	212 572	237 893	266 057	295 412	319 749	352 376
Effectif total masculin	92 291	128 599	142 264	158 943	175 081	187 786	205 936
Effectif total féminin	51 487	83 973	95 629	107 114	120 331	131 963	146 440

Source: DEP/MESSRS, 2005; Annuaire Statistique, 2007

Graphique 3.5 : Evolution des effectifs d'élèves dans le secondaire général de 2000 à 2007



Source: DEP/MEBA

Les effectifs des élèves du secondaire général ont connu un accroissement sensible durant la période 2000 à 2007 passant de 126 382 en 2000/01 à 327 799 en 2006/07, soit un taux d'accroissement relatif de près de 159,37 %. On a enregistré au cours de cette période un accroissement de 164,26 % au niveau du premier cycle et de 146,08% pour le second cycle de l'enseignement supérieur. Sous l'angle d'une comparaison selon le sexe, le taux d'accroissement des effectifs des élèves pour l'enseignement secondaire entre 2000 et 2007 est de 136,86 % pour les filles et de 123,14 % pour les garçons.

3.3.2 Infrastructures dans le secondaire

Le nombre de classes dans l'enseignement général a augmenté sensiblement au cours de la période 2000/2007, passant de 2955 à 5001, soit un accroissement relatif de 69,24 % et un taux d'accroissement annuel moyen de prés de 8 %. Cette croissance est restée néanmoins insuffisante au regard du nombre d'élèves de l'enseignement secondaire général de plus en croissant au cours des années (126 382 en 2000 et 327 799 en 2007).

Au niveau de l'enseignement technique et professionnel, le nombre de classes a augmenté de 73,3 %. Les effectifs moyens par classe sont plus bas dans l'enseignement technique. L'accès y est difficile notamment à cause du coût de la scolarité. Pour l'essentiel,

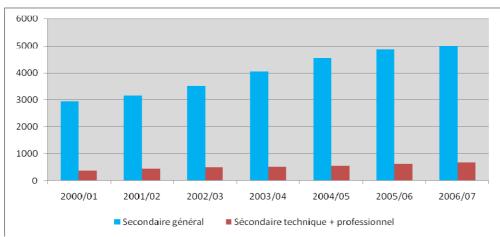
l'enseignement technique relève de l'initiative privée. En 1999, le secteur privé contrôlait environ 80 % des établissements techniques (cf., TBS 1999).

Tableau 3.11 : Evolution du nombre de classes dans l'enseignement secondaire de 2000 à 2007

	Années a	académique	es				
Libellé	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07
Secondaire Général							
1er cycle	2 341	2523	2 802	nd	nd	nd	nd
2nd cycle	614	628	703	nd	nd	nd	nd
Total	2 955	3151	3 505	4 044	4 539	4 860	5 001
Secondaire technique+profes	sionnel						
Cycle court	190	197	223	nd	nd	nd	nd
Cycle moyen	106	134	150	nd	nd	nd	nd
Cycle long	94	125	143	nd	nd	nd	nd
Total	390	456	516	529	569	630	676

Source: DEP/MESSRS

Graphique 3.7 : Evolution du nombre de classes dans le secondaire général et dans le secondaire technique et professionnel par année de 2000 à 2007



Source: DEP/MEBA

3.3.3 Taux de scolarisation dans le secondaire

Le taux de scolarisation au secondaire reste faible. En 2004, près de 74 % des candidats obtenaient le CEPE, mais seulement 19,4 % réussissaient au concours d'entrée en 6è. Toutefois, les niveaux des taux de scolarisation au secondaire pour les deux sexes sont augmentation entre la période 2000-2007. Au niveau de l'ensemble des deux sexes, on est passé d'un taux brut de scolarisation de 11,4% pour l'année scolaire 2000/01 à 17,7% en 2006/07 soit un gain de 6 points au cours de la période.

Selon une analyse basée sur le sexe, il ressort que durant la période 2000-2007, les taux de scolaire ont augmenté aussi bien pour les filles que pour les garçons. En effet, les taux bruts de scolarisation pour les garçons, les filles et pour l'ensemble sont respectivement passés de 13,9 % et 8,9 % en 2000/2001 à 20,8 % et 14,6 % en 2006/2007.

Tableaux 3.12 : Evolution du taux brut de scolarisation de l'enseignement secondaire de 2000 à 2007 (%)

	Années	Années académiques							
Sexe	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07		
Garçons	13,9	14,6	15,7	17,2	18,5	19,4	20,8		
Filles	8,9	9,6	10,4	11,5	12,6	13,5	14,6		
Ensemble	11,4	12,2	13	14,4	15,6	16,4	17,7		

Source: DEP/MESSRS, 2005

3.4 Enseignement supérieur

Seulement une faible proportion de ceux qui entrent dans le système scolaire accède à l'enseignement supérieur. Ce faible accès vaut à l'enseignement supérieur le qualificatif «d'élitiste».

Les effectifs ont connu globalement des hausses sur la période allant de 2000 à 2007. L'accroissement relatif est de 172% entre l'année scolaire 2000/01 et 2006/07. Selon le sexe, les garçons représentaient 74,7 % de l'ensemble des effectifs du supérieur en 2000/2001 et les filles 24,3 % mais on note de plus en plus un accroissement de l'effectif des filles passant de 3 960 en 2001/02 à 10 359 en 2006/07.

Tableau 3.13 : Evolution des effectifs des étudiants de 2000 à 2007

			Années	académi	ques		
Libellé	2000/200 1	2001/200	2002/200 3	2003/0 4	2004/200 5	2005/0 6	2006/0 7
Université de							
Ouagadougou	11 824	13 554	15 965	16 387	22 205	24 271	24474
IBAM	40	304	435	nd	nd	nd	530
LAC	1 617	1 714	1 997	nd	nd	nd	3036
SDS	1 175	1 427	1 747	nd	nd	nd	2468
SEA	1 152	1 166	1 113	nd	nd	nd	1378
SEG	2 434	2 710	3 334	nd	nd	nd	4244
SH	2 463	2 832	3 325	nd	nd	nd	4660
SJP	1 556	1 939	2 496	nd	nd	nd	4992
SVT	1 387	1 462	1 518	nd	nd	nd	2699
Université de Bobo	498	535	456	622	889	1250	1336
Université de Koudougou	nd	nd	nd	239	nd	461	2125
Université Privé	nd	1 587	1 777	2107	4 579	4490	5580
Total enseignement							
supérieur	12 322	15 676	18 198	19 355	27 942	30 472	33515
Masculin	nd	11 716	nd	nd	19 355	21023	23156
Féminin	nd	3 960	nd	nd	8 587	9 449	10359

Source: DEP/MESSRS, 2005

3.5 Dépenses budgétaires de l'Etat

En 2005, les secteurs sociaux ont constitué 32,8 % des dépenses budgétaires de l'état. Environ 69 % de ces dépenses ont été réservées à l'éducation.

Sur la période 2001/2005 les secteurs sociaux ont absorbé en moyenne 33,2 % des dépenses budgétaires.

Tableau 3.14 : Evolution des dépenses budgétaires de l'Etat et de l'Education (en milliard de FCFA) de 2001 à 2007

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Dépenses budgétaires de						911,8	925,1
l'Etat	496,5	568,7	590,1	687,5	796,2		
	55,9488	58,5932	68,8606	74,4684	85,6084	92,843	99,778
Education	0	0	0	0	0		
	31,0062	32,0943	39,7603	42,9593	48,8403		
Salaires	0	0	0	0	0		
Dépenses de fonctionnement	3,86398	4,18484	4,50176	5,98545	6,20455		
	32,0238	34,9560	42,0852	47,0869	53,3693	92,843	99,778
MEBA	0	0	0	0	0		
	23,2064	23,7629	30,4425	33,3509		41,062	45,962
Salaires	0	0	0	0	35,3654	8	9
Dépenses de fonctionnement	3,11485	3,43712	3,58541	4,29910	4,94813	4,0330	6,1279
	23,9250	23,6373	26,7754	27,3815	32,2392	43,864	60,209
MESSRS	0	0	0	0	0		
					11,1605	11,361	12,743
Salaires	7,79984	8,33145	9,31781	9,60843	0	0	4
Dépenses de fonctionnement	0,74913	0,74772	0,91634	1,68635	1,25643	0,9107	1,1879

Source: SP/PPF/CID

DEFINITIONS DU SECTEUR DE L'EDUCATION

Taux brut de scolarisation: Le taux brut de scolarisation pour un enseignement donné, considère le rapport entre le nombre total d'élèves inscrits à ce niveau, quelque soit leur âge, et la population qui d'après les règlements nationaux devrait être scolarisé à ce niveau. C'est ainsi que l'on a des taux brut de scolarisation au primaire, au secondaire et au supérieur.

Taux d'admission: Le taux d'admission prend en compte le nombre de nouveaux entrants dans le niveau d'éducation donné (primaire) par rapport à la population de l'âge officiel d'entrée à ce niveau d'enseignement. Il traduit mieux que tout autre indicateur, le niveau d'accès au système.

Taux d'encadrement: Ce taux est un des principaux indicateurs de la qualité de l'enseignement. Le nombre d'élèves par classe (ratio élèves/classe) ou le nombre d'élèves par maître (ratio élèves/maître) sont les principaux indicateurs de qualité.

Taux de redoublement : Le taux de redoublement pour l'année d'études i, l'année scolaire t est égal au nombre d'élèves qui redoublent l'année d'étude i l'année scolaire t+1 sur le nombre total d'élèves de l'année d'études i, l'année scolaire t.

Taux de succès aux examens (CEPE ou Entrée en 6^{ème}): C'est le nombre d'élèves ayant réussi au CEPE ou à l'entée en 6^{ème} l'année scolaire t sur le nombre total d'élèves de la dernière année d'études scolaire t.

Taux d'alphabétisation: C'est la population alphabétisée de 10 ans ou plus sur la population total de 10 ans ou plus, multipliée par 100. Est alphabétisée une personne capable de lire et écrire en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne (UNESCO 1985).

Chapitre 4: ACTIVITES ECONOMIQUES ET AVOIRS DES MENAGES

Le secteur primaire (agriculture et élevage) constitue le pilier de l'économie du Burkina. En effet, ce secteur génère 40% du PIB contre 18% et 8% respectivement pour les secteurs secondaire et tertiaire. Il occupe plus des trois quarts de la population active.

Les biens possédés par les ménages (terres, bétail, voiture, mobylette, radio etc.) constituent un indicateur de bien-être. La possession de ces biens permet d'apprécier les conditions de vie des ménages.

LISTE DES TABLEAUX:

Tableau 4.1 : Répartition des ménages par occupation dans l'agriculture et l'élevage en 2005

Tableau 4.2 : Répartition (%) des ménages possédant un moyen de locomotion (Voiture, mobylette, bicyclette), par milieu de résidence en 2005 et 2003.

Tableau 4.3 : Répartition (%) des ménages possédant un moyen de locomotion (Voiture, mobylette, bicyclette), par région de résidence en 2005 et 2003.

Tableau 4.4 : Répartition (%) des ménages possédant un poste radio et un poste téléviseur, par milieu de résidence en 2005 et 2003

Tableau 4.5 : Répartition (%) des ménages possédant un poste radio et un poste téléviseur, par région de résidence en 2005 et 2003

LISTE DES GRAPHIQUES:

Graphiques 4.1 : Répartition (en %) des ménages propriétaires de leur logement selon le milieu de résidence en 2005 et 2003

Graphiques 4.2 : Répartition (%) des ménages propriétaires de leur logement par région de résidence en 2005 et 2003

Graphiques 4.3 : Répartition (%) des ménages selon la possession de terres, bétail, Charrue/Charrette

Graphiques 4.4 : Répartition (en %) des ménages par région de résidence, selon la possession de terres, bétail, charrue/charrette en 2003 et 2005

4.1 Activités économiques des ménages

L'agriculture et l'élevage occupent une place importante dans l'économie du Burkina. Ces deux activités sont pratiquées par la très grande majorité des ménages.

4.1.1 L'agriculture

Avec un taux d'occupation de 81,9%, l'agriculture est l'activité la plus exercée par les ménages burkinabé. La proportion des ménages occupés dans l'agriculture est encore plus élevée en campagne qu'en ville, respectivement 96% et 28,8%.

Une analyse suivant les types de culture place en tête les cultures vivrières avec un taux d'occupation de 81,3% suivies des cultures de rente (64,6%).

Au plan régional le taux d'occupation varie considérablement d'une région à une autre. Il va de 21,9% dans la région du centre à 98,8% pour la région du centre sud.

4.1.2 L'élevage

Tout comme l'agriculture, l'élevage occupe une proportion importante des ménages (67,6%). Sa pratique varie selon les régions. Le Sahel, le Centre-Sud et le Plateau Central occupent les premières places avec respectivement une proportion de 90,5%, 86,6% et 90,2% des ménages.

En milieu rural, on notera que les hommes sont beaucoup plus impliqués dans cette activité que les femmes.

S'agissant du nombre de têtes d'animaux, on note qu'il croit ou décroît selon les régions et selon qu'il s'agisse de petits ou de gros animaux. Le nombre de têtes de petits animaux est en baisse dans 35,1% des ménages contre une hausse dans seulement 18,5% des ménages sur l'ensemble du pays. Les régions les plus touchées par cette baisse sont le sahel, le plateau central et le centre-sud. En ce qui concerne la baisse du nombre de têtes de gros animaux elle touche les mêmes régions et concerne 19,4% des ménages sur l'ensemble du pays.

Tableau 4.1 : Répartition des ménages par occupation dans l'agriculture et l'élevage en 2005

Activité	Ménages occupés (%)	Ménages non occupés (%)	Total
Agriculture	81,9	18,1	100
Elevage	67,6	32,4	100

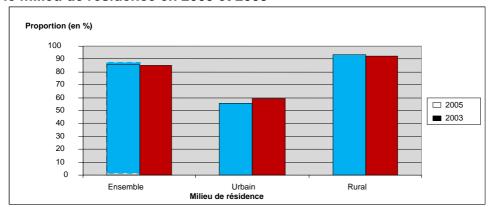
Source : Enquête Annuelle sur les conditions de vie des ménages et du suivi de la pauvreté en 2005- EA/QUIBB 2005

4.2 Avoirs des ménages

4.2.1 La possession d'un logement

En 2005, tout comme en 2003, la plupart des ménages est propriétaire de son logement : plus de 8 ménages sur 10 (85,2%).

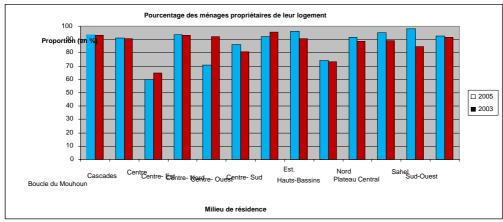
Graphique 4.1 : Répartition (en %) des ménages propriétaires de leur logement selon le milieu de résidence en 2005 et 2003



Source : Enquête Annuelle sur les conditions de vie des ménages et du suivi de la pauvreté en 2005- EA/QUIBB 2005

Il y a cependant des disparités selon le milieu de résidence. En effet, si en milieu rural 93% des ménages sont propriétaires de leur logement, ils ne sont que 56% en milieu urbain.

Graphique.4.2 : Répartition (%) des ménages propriétaires de leur logement par région de résidence en 2005 et 2003



Source : Enquête Annuelle sur les conditions de vie des ménages et du suivi de la pauvreté en 2005- EA/QUIBB 2005.

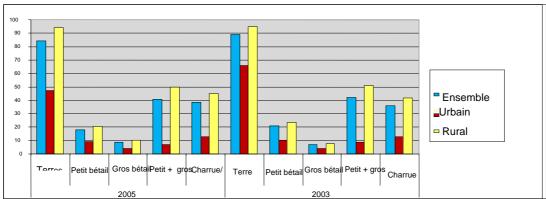
Par rapport à la région de résidence, on constate la même tendance qu'au niveau national en ce qui concerne l'importance des ménages propriétaires de leur logement. Plus de 90% des ménages sont en effet propriétaires de leur habitation en dehors des régions du centre (60% de propriétaires), des Hauts-Bassins (75%), et du Centre-Nord (71%).

En termes d'évolution, par rapport à 2003, les régions du centre et du centre Sud ont enregistré une baisse de la proportion des propriétaires en 2005.

4.2.2 Possession de terres, bétail, Charrue/Charrette

La proportion des ménages possédant des terres a diminué entre 2003 et 2005 (respectivement 89% et 84%). Par contre la proportion des ménages qui ont augmenté la superficie de leurs terres par rapport à l'année précédente a augmenté (21% en 2005 contre 15% en 2003).

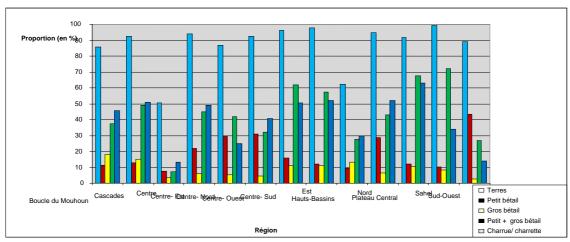
Graphique 4.3 : Répartition (%) des ménages selon la possession de terres, bétail, Charrue/Charrette et le milieu de résidence



Source : Enquête Annuelle sur les conditions de vie des ménages et du suivi de la pauvreté en 2005- EA/QUIBB 2005

La prise en compte du milieu de résidence fait apparaître que les citadins du fait qu'ils pratiquent très peu l'élevage et sont peu nombreux à posséder des moyens de production suivants : terres (47% contre 94% de ruraux), charrue/charrette (13% contre 45%).

Graphique 4.4 : Répartition (en %) des ménages selon la possession de terres, bétail, charrue/charrette et la région de résidence, en 2003 et 2005



Source : Enquête Annuelle sur les conditions de vie des ménages et du suivi de la pauvreté en 2005- EA/QUIBB 2005

L'analyse du tableau fait ressortir une disparité entre les régions quelque soit l'année. Les régions du centre et des Hauts Bassins s'illustrent par la faiblesse des proportions des ménages possédant un patrimoine foncier, du matériel agricole et des animaux. L'explication de cette situation pourrait résider dans le fait que ces régions abritent les plus grandes villes du pays et que la ville est un milieu peu propice à l'agriculture et à l'élevage.

Par ailleurs, dans l'ensemble on relève une tendance à la baisse de la proportion des ménages possédant les différents biens (terres, bétail, charrue/charrette) entre 2003 et 2005.

4.2.3 Possession d'un moyen de locomotion

Pour l'ensemble des moyens de locomotion, on relève une augmentation des ménages ayant déclaré en posséder au moins un entre 2003 et 2005.

Tableau 4.2 : Répartition (%) des ménages possédant un moyen de locomotion (Voiture, mobylette, bicyclette), par milieu de résidence en 2005 et 2003.

Milieu de		2005 2003				
résidence	Voiture	Mobylette	Bicyclette	Voiture	Mobylette	Bicyclette
Urbain	10,6	59,8	72,4	9,3	50,3	65,9
Rural	1,1	22,1	85,1	0,5	15,9	83,3
Ensemble	3,1	30,0	82,4	2,3	23,0	79,7

Source : Enquête Annuelle sur les conditions de vie des ménages et du suivi de la pauvreté en 2005- EA/QUIBB 2005

La voiture est un bien assez rare surtout en milieu rural où la proportion des ménages qui en possède une n'est que de 1%. A contrario, la bicyclette est le moyen de locomotion le plus fréquent, 85% des ménages ruraux et 72% des ménages urbains possèdent au moins une bicyclette.

Tableau 4.3 : Répartition (%) des ménages possédant un moyen de locomotion (Voiture, mobylette, bicyclette), par région de résidence en 2005 et 2003.

Région de résidence	Voiture	2005 Mobylette	Bicyclette	Voiture	2003 Mobylette	Bicyclette
Boucle du Mouhoun	1,0	22,7	88,6	0,7	20,3	89,9
Cascades	1,0	53,8	93,0	1,1	41,0	90,8
Centre	14,4	62,8	76,0	12,2	54,2	73,4
Centre- Est	3,2	14,4	84,5	1,2	11,9	82,8
Centre- Nord	1,1	13,0	65,6	0,8	14,7	84,9
Centre- Ouest	2,2	32,4	87,7	1,5	22,0	80,0
Centre- Sud	0,7	12,8	88,5	0,2	6,9	78,7
Est	1,5	19,9	93,6	0,9	11,7	86,7
Hauts-Bassins	3,0	46,3	76,8	3,4	39,6	74,6
Nord	2,0	30,2	90,0	0,3	19,6	80,1
Plateau Central	1,5	30,7	96,8	0,7	19,0	86,5
Sahel	0,4	17,9	60,5	0,4	7,7	60,2
Sud-Ouest	0,0	13,2	79,8	0,7	9,3	73,9

<u>Source</u> : Enquête Annuelle sur les conditions de vie des ménages et du suivi de la pauvreté en 2005- EA/QUIBB 2005

En termes de région de résidence, le centre se distingue des autres régions, par une plus grande disponibilité de voitures et de mobylettes dans les ménages, respectivement 14% et 63%. Quelque soit la région, la bicyclette est le moyen de déplacement le plus fréquent. Dans les régions du Sahel et du Centre-Sud, le pourcentage des ménages possédant une mobylette a doublé entre 2003 et 2005.

L'accès à l'information par la plupart des ménages se fait à travers la radio, aussi bien en milieu urbain (86%) qu'en milieu rural (61%). La couverture télévisuelle demeure faible en milieu rural malgré les efforts d'extension, seulement 4% des ménages possède un téléviseur.

Tableau 4.4 : Répartition (%) des ménages possédant un poste radio et un poste téléviseur, par milieu de résidence en 2005 et 2003

	200	5	2003		
Milieu de résidence	Radio	Radio Téléviseur		Téléviseur	
Urbain	86,2	51,3	86,8	39,8	
Rural	61,1	3,5	62,6	2,1	
Ensemble	66,3	13,6	67,7	10,3	

Source : Enquête Annuelle sur les conditions de vie des ménages et du suivi de la pauvreté en 2005- EA/QUIBB 2005

Le Sahel (41%) et le Centre-Nord (44%) sont les régions où les pourcentages des ménages possédant un poste radio en 2005 sont les plus faibles.

Tableau 4.5 : Répartition (%) des ménages possédant un poste radio et un poste téléviseur, par région de résidence en 2005 et 2003

Dévieu de vésidones	20	05	200)3
Région de résidence	Radio	Téléviseur	Radio	Téléviseur
Boucle du Mouhoun	70,1	9,4	68,7	7,7
Cascades	88,9	8,5	77,2	5,1
Centre	87,4	53,3	87,9	39,7
Centre- Est	61,0	8,8	57,6	6,8
Centre- Nord	43,8	3,8	66,0	4,2
Centre- Ouest	71,2	12,4	69,9	5,2
Centre- Sud	56,6	1,9	57,8	1,3
Est	54,0	5,1	52,4	3,1
Hauts-Bassins	77,8	20,5	84,7	18,9
Nord	74,1	8,8	72,8	5,8
Plateau Central	71,1	5,0	68,7	2,0
Sahel	40,7	1,9	45,8	1,4
Sud-Ouest	53,6	4,5	48,0	2,4

Source : Enquête Annuelle sur les conditions de vie des ménages et du suivi de la pauvreté en 2005- EA/QUIBB 2005

On constate par ailleurs que dans ces régions, la possession de poste radio a diminué entre 2003 et 2005, particulièrement dans le Centre-Nord où la proportion des ménages possédant un poste radio est passé de 66% en 2003 à 44% en 2005. Quant au téléviseur, le pourcentage des ménages qui en possède un, a augmenté de façon perceptible, passant de 40% en 2003 à 53% en 2005 dans le Centre.

4.2.4 Possession d'autres biens d'équipement

Pour ce qui concerne les autres biens ils sont très peu disponibles en 2005 : le frigidaire (possédé par 5% des ménages), la cuisinière moderne (9%) et le fer à repasser (10%).

La possession de ces biens connaît une légère augmentation par rapport à 2003 où les pourcentages enregistrés étaient respectivement de 4%, 7%, et 8%.

Au plan régional, le Centre et les Hauts-Bassins s'illustrent plus dans la possession des biens ci-dessus mentionnés (frigidaire, cuisinière moderne, fer à repasser).

Tableau 4.6 : Répartition des ménages possédant d'autres biens d'équipement selon le milieu et la région de résidence en 2005 et 2003.

		2005			2003	
Région de résidence	Frigi daire	Cuisinière moderne	Fer à repasser	Frigidaire	Cuisinière moderne	Fer à repasser
Milieu de résidence						
Urbain	20,8	37,1	23,9	18	82,2	20,7
Rural	0,9	2	6	0,5	1,9	4,7
Région de résidence						
Boucle du Mouhoun	0,9	2,7	5,4	1,3	3,7	6,1
Cascades	2,7	5,5	11,8	2,3	4	5,9
Centre	24,8	44,9	23	19,7	30,8	20,1
Centre- Est	5,0	6,5	7,2	2,8	4,2	6,9
Centre- Nord	1,7	2,9	4,5	1,3	4,1	6,8
Centre- Ouest	2,9	7,6	15,3	2,5	5	9,7
Centre- Sud	0,5	1,2	5,2	0	0,3	7,3
Est	1,6	3,6	4,7	1,7	3,1	4,4
Hauts-Bassins	5,5	9,3	11,3	7,3	12,3	9,9
Nord	2,8	6,2	9,2	1,3	2,7	7,2
Plateau Central	2,9	5	7,6	1,2	3,2	5,2
Sahel	0,4	1	2,9	0,7	1	3,7
Sud-Ouest	1,6	3,4	12,9	0,5	3,4	2,8
Ensemble	5	9,4	9,8	4,2	7,3	8

Source : Enquête Annuelle sur les conditions de vie des ménages et du suivi de la pauvreté en 2005- EA/QUIBB 2005

DEFINITION DU SETEUR ACTIVITES ECONOMIQUES ET AVOIRS DES MENAGES

Avoirs du ménage (ou biens possédés par le ménage) constituent une partie de leur patrimoine et concernent ici la possession d'un logement, de terres, d'un moyen de locomotion, de bétail, et autres équipements.

Chapitre 5 : EMPLOI

Le Burkina Faso se caractérise par une prédominance des activités agro-sylvo-pastorales et une importante population active. La demande d'emploi est plus forte chez les jeunes de moins de 35 ans et chez les hommes. Cependant, le taux de couverture des demandes d'emploi demeure faible.

NB: Les données sont très incomplètes du fait qu'elles proviennent uniquement de l'ANPE. D'autres organes privés structurés ou non ainsi que la fonction publique s'occupent également du placement en matière d'emploi

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 5.1 : Répartition (en %) de la population âgée 15 ans ou plus par région de résidence selon la situation par rapport à l'emploi en 2005
- Tableau 5.2 : Répartition (en %) de la population active occupée par branches d'activités selon l'année
- Tableau 5.3 : Répartition (en %) de la population qui travaille par branche d'activité selon le statut de l'emploi et sexe
- Tableau 5.4 : Évolution des taux de chômage par milieu de résidence de 1994 à 2003
- Tableau 5.5 : Répartition des demandes d'emploi (en nombre) par sexe
- Tableau 5.6 : Répartition des demandes d'emploi (en nombre) par le niveau d'instruction
- Tableau 5.7 : Répartition des demandes d'emploi (en nombre) par groupes d'âges
- Tableau 5.8 : Répartition des offres d'emploi (en nombre) par branches d'activité de 1999 à 2004
- Tableau 5.9 : Répartition (en nombre) des demandes et des offres d'emploi par année

5.1. Situation par rapport à l'emploi

La population en âge de travailler en 2005 (la population de 15 ans ou plus) est essentiellement active (86,6% contre 85% en 2003). Cette population active est constituée de 52,6% de femmes contre 47,4% d'hommes. Toutefois, il ressort que les actifs sont plus nombreux que les actives dans les villes (53% chez les hommes contre 47% chez les femmes), ce qui n'est pas le cas en milieu rural. Cette population active est très jeune avec 58,3% ayant moins de 35 ans. Par rapport au milieu de résidence, il revient que 45,2% des actifs ont moins de 30 ans en milieu rural contre 44,3% en milieu urbain (EBCVM, 2005).

Les Cascades, le Plateau Central, le Centre-Nord et le Sahel (plus de 90%) sont les régions où les occupés sont les plus représentés. Par contre, les régions du Centre, de la Boucle du Mouhoun et des Hauts bassins ont les proportions les plus élevées de population qui ne travaille pas.

Tableau 5.1 : Répartition (en %) de la population (âgée 15 ans ou plus) par la situation par rapport à l'emploi selon la région de résidence en 2005.

		Travail		Ne	travaille pa	as
Région	Employé	Sous-emploi	Ensemble	Chômeur	Inactif	Ensemble
Boucle du						
Mouhoun	65,1	0,5	65,6	2,7	31,7	34,4
Cascades	94,1	2,3	96,6	0,5	2,9	3,4
Centre	49,9	10,1	60	11,3	28,6	40
Centre-Est	84,8	4,8	89,6	0,7	9,7	10,4
Centre-Nord	91,5	3,1	94,6	0,1	7,6	7,7
Centre-Ouest	72,6	13	85,6	1,9	12,5	14,4
Centre-Sud	93,6	1,4	96	0	4	4
Est	86,6	3,1	89,7	2,6	7,7	10,3
Hauts-Bassins	72,3	5	77,3	5,2	17,5	22,7
Nord	71,8	17,1	88,9	0,8	10,2	11,1
Plateau Central	92,2	3,9	96,2	0,1	3,7	3,8
Sahel	39,2	54,4	93,5	0,5	6	6,5
Sud-Ouest	69,4	20	89,4	0,7	9,8	10,6
Burkina Faso	73,8	10	83,8	2,7	13,4	16,2

Source : INSD, Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages (EBCVM) 2005

La majeure partie de la population active est occupée dans les activités agro-sylvo-pastorales (plus de 84% en 2003 et en 2005). Après les activités agro-sylvo-pastorales vient le commerce / réparation / artisanat (6,5% en 2003 et 6,7% en 2005). On note également que quelque soit la branche d'activités considérée, les proportions demeurent sensiblement identiques en 2003 et en 2005.

Tableau 5.2 : Répartition (en %) de la population active occupée par branches d'activités selon l'année

Branches d'activités	2003	2005
Agriculture, Chasse, Sylviculture	84,9	84,7
Pêche, pisciculture, aquaculture	0,0	0,1
Activités extractives	0,5	0,3
Activités de fabrication	2	2
Production, distribution électricité, eau, gaz	0,3	0,2
Construction	0,7	0,6
Commerce, réparation, artisanat	6,5	6,7
Hôtels restaurants	0,4	0,3
Transports, Communication	0,6	0,6
Activités financières	0,2	0,3
Immobilière, location, Services aux entreprises	0,2	0,3
Activités administratives	1	1,5
Education	0,9	0,8
Santé et actions sociales	0,4	0,6
activités à caractère collectif	0,4	0,5
Activités des ménages, personnel domestique	0,8	0,5
Activités des organismes extraterritoriaux	0,2	0,1
Total	100	100

Source: INSD, Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages (EBCVM) 2003 et 2005

Les employés réguliers, quelque soit le sexe, exercent plus dans les activités administratives et assimilées et l'éducation. Toutefois, les femmes s'investissent plus dans la santé et l'action sociale (16,4% contre 7,6% pour les hommes), l'agriculture (9,1% contre 5,6% pour les hommes) et les activités financières (7,9% contre 4,6%).

Concernant les employés à la tâche, le commerce, les réparations, la construction et les activités de fabrique occupent surtout les hommes, tandis que les femmes sont investies dans l'agriculture, les activités domestiques, et la restauration.

Les travailleurs non payés et ceux qui travaillent à leur propre compte se recrutent surtout dans l'agriculture, et dans une moindre mesure dans le commerce, les réparations et l'artisanat.

Tableau 5.3 : Répartition (en %) de la population qui travaille par branche d'activité selon le statut de l'emploi et le sexe en 2005

	Emplo régul		Empl à la tâ		Travai non p		À so com		Enser	nble
	HommeF	emmel	HommeF	emme l	lomme F	emme F	lomme F	- emme	HommeF	emme
Agri.chas.sylv	5,6	9,1	7,9	42,7	93,9	95,9	85,1	64,8	82,2	87,1
pêche,pisci.aqua	0,2	0,9	0,5	0,0	0,2	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1
Activ.extratives	0,2	0,0	1,0	0,0	0,2	0,0	0,4	0,7	0,3	0,2
Activités de fabr.	5,9	2,8	11,6	9,3	1,2	0,5	2,0	6,3	2,1	1,8
Prod.dist.elec/gaz	3,5	0,4	1,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,3	0,0
Construction	3,2	0,8	31,7	2,1	0,2	0,0	0,9	0,2	1,2	0,1
Com.réparat,art.	7,7	6,9	27,7	11,3	2,7	1,9	8,7	24,3	6,8	6,6
Hôtels restaurant	2,1	2,5	1,1	7,2	0,0	0,1	0,0	0,9	0,2	0,4
Transport activ	9,9	4,1	6,2	0,0	0,3	0,0	0,5	0,1	1,1	0,1
Activités financières	4,6	7,9	0,5	1,9	0,1	0,1	0,2	0,2	0,4	0,3
Immo.location	1,5	2,6	1,7	0,0	0,1	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3
Activités admin,/p	25,8	18,5	0,6	1,8	0,6	0,5	0,5	0,3	2,1	0,9
Education	15,7	15,3	1,4	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	1,1	0,4
Santé action sociale	7,6	16,4	1,8	6,1	0,0	0,0	0,2	0,2	0,6	0,5
Carac,collec,pers	2,8	4,2	3,0	5,9	0,1	0,1	0,5	0,8	0,6	0,3
Ménages										
pers,domest	2,2	6,7	1,8	11,7	0,1	0,4	0,1	0,7	0,3	0,6
Orga,extra territoire	1,4	0,8	0,4	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: INSD, Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages (EBCVM) 2005

5.2. Evolution du chômage

Dans l'ensemble, le taux de chômage a connu une très faible diminution de 1994 à 2003 en passant de 2,6% à 2,4%. Cependant, l'on constate un bon spectaculaire de ce taux atteignant 4% en 2005. Au cours de cette période, la même tendance pouvait s'observer en milieu urbain où le taux de chômage passe de 15,6% en 1994 à 13,8% en 2003 avant d'augmenter pour s'établir à 18,3% en 2005. Par contre, l'augmentation du taux de chômage en milieu rural débute très faiblement dès 2003 avec une hausse de 0,2 point par rapport à 1998 et de 0,3 point entre 2003 et 2005. De façon générale, le chômage est très faible en milieu rural (moins de 2%) par rapport au milieu urbain (Plus de 13%).

Tableau 5.4 : Évolution des taux de chômage par milieu de résidence de 1994 à 2005

Miliau do rácidonos		Anné	е	
Milieu de résidence	1994	1998	2003	2005
Urbain	15,6	15,3	13,8	18,3
Rural	0,8	0,5	0,7	1,1
Ensemble	2,6	2,5	2,4	4

Source: INSD, EP1, EP2; Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages (EBCVM) 2003, Enquête QUIBB 2005

5.3. La demande d'emploi

Durant la période 2001 à 2007, l'évolution de la demande d'emploi a subi des changements pouvant se résumer en trois phases, d'abord une baisse entre 2001 et 2002, ensuite une augmentation de 2002 à 2005 et enfin une chute depuis 2005. C'est la même tendance que l'on observe aussi bien chez les femmes que chez les hommes.

Toutefois, la demande d'emploi est plus importante chez les hommes que chez les femmes. Sur la période 2001 à 2007, la demande masculine annuelle est de plus de 2 fois la demande féminine. A titre illustratif, en 2001 et 2004, la demande d'emploi masculine est 4 fois plus élevée que celle des femmes.

Tableau 5.5 : Répartition des demandes d'emploi (en nombre) par sexe

Sexe	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Masculin	5 103	3 020	3 521	6 335	5 599	3 834	4 303
Féminin	1 271	1 185	1 488	1 756	2 940	2 692	2 010
Total	6 374	4 205	5 009	8 091	8 539	6 526	6 313

Source: Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE/SES)

Tableau 5.6 : Répartition des demandes d'emploi (en nombre) par le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Illettrés	1529	452	529	1020	nd	nd	672
CEP	1236	437	1236	1518	1046	781	987
BEPC/CAP	1940	827	1320	2245	2028	2135	1207
BEP/BAC	1172	679	1502	2082	2044	2154	1385
DUT/DEUG/BTS	222	220	222	765	1158	542	637
Licence ou plus	169	171	171	362	846	469	650
Sans diplôme	32	164	29	99	1717	445	350

Source: Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE/SES)

Concernant le niveau d'instruction, il ressort qu'en dépit des fluctuations, la tendance générale des demandes d'emplois semble être à la baisse parmi les demandeurs illettrés, de niveau CEP et BEPC/CAP entre 2001 et 2007. Par contre, elles ont augmenté chez les catégories de demandeurs de niveau BEP/BAC, DUT/DEUG/BTS, licence ou plus et les sans diplôme. Ce constat, révèle que la demande d'emploi est de plus en plus une question des diplômés de hauts niveaux.

En 2007, les demandeurs d'emplois étaient essentiellement les personnes de niveaux BEPC/CAP, BEP/BAC et CEP avec respectivement 1 385, 1 207 et 987 cas.

Tableau 5.7 : Répartition des demandes d'emploi (en nombre) par groupes d'âges

Année/Groupes d'âges	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Moins de 20 ans	173	82	143	515	nd	151	75
20-29 ans	4 526	2 464	3 030	5 494	nd	3479	4181
30-39 ans	1307	1279	1267	1 302	nd	1568	1667
40-49 ans	322	355	504	712	nd	406	319
50 ans ou plus	46	25	65	68	nd	95	71

Source: Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE/SES)

De 2001 à 2007, les demandes d'emploi de la population de moins de 20 ans ont connu une augmentation dans la période 2001 à 2004 avant d'entamer une tendance à la baisse jusqu'en 2007.

En ce qui concerne les groupes d'âges 30-39 ans et 40-49 ans, on note la même tendance que le groupe d'âge de moins de 20 ans. Pour le groupe d'âges 20-29 ans, on observe une variation en dents de Cie. De façon générale, une comparaison entre les demandes d'emploi de 2001 et de 2007 révèle une baisse pour les moins de 20 ans (173 en 2001 contre 75 en 2007), les 20-29 ans (4 526 en 2001 contre 4 181 en 2007), 40-49 ans (322 en 2001 contre 319 en 2007) et une hausse pour les 30-39 ans (1 307 en 2001 contre 1 667 en 2007)ainsi que les 50 ans ou plus (46 en 2001 contre 71 en 2007).

La structure de la demande selon le groupe d'âge fait ressortir une prédominance des demandeurs de la tranche d'âge 20-29 ans de 2001 à 2007. Le deuxième groupe le plus important de demandeurs est représenté par les personnes de la tranche d'age 30-39 ans. En 2004, les demandeurs des tranches d'âge 20-29 ans et 30-34 ans représentaient respectivement environ 68% et 16%. Ensemble, ces deux tranches d'âge correspondent à 84% de la demande totale d'emplois en 2004.

5.4. Offre d'emplois

Les branches d'activités offrant le plus d'emploi en 1999 sont par ordre d'importance les industries extractives et manufacturières (31% des offres), les services sociaux fournis à la collectivité (30%), les transports en commun/banques/assurances (19%) et les bâtiments/ travaux publics (12%). En 2003, les industries extractives et manufacturières (2%) n'offrent pratiquement plus d'emplois contrairement aux services sociaux fournis à la collectivité (31%), aux commerces/restaurants/hôtels (17%), aux transports en commun/banques/assurances (33%). En 2004, on fait le même constat qu'en 2003, ce sont surtout les services sociaux fournis à la collectivité (42%), les commerces/ restaurants/hôtels (32%) et les transports en commun/banques/assurances (23%) qui offrent plus d'emplois.

Tableau 5.8 : Répartition des offres d'emploi (en nombre) par branches d'activité de 1999 à 2004

Année/Branches	199	9	200	0	200)1	200	2	200	3	200)4
d'activité	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
Agriculture, chasse, sylvic, pêche	0	0	1	0,1	14	1,8	3	0,4	4	1,0	2	0,3
Industries extractives et manufacturières	290	31,2	198	24,8	221	27,7	3	0,4	7	1,8	4	0,5
Energie	29	3,1	97	12,1	99	12,4	81	10,5	37	9,3	1	0,1
Bâtiments et travaux publics	108	11,6	156	19,5	78	9,8	129	16,8	29	7,3	15	2,0
Commerce, restaurants, hôtels	49	5,3	67	8,4	68	8,5	166	21,6	66	16,6	237	32,0
Transport commun, banque, assurance	175	18,8	124	15,5	115	14,4	198	25,8	130	32,7	173	23,3
Services sociaux fournis à la collectivité	278	29,9	156	19,5	204	25,5	188	24,5	124	31,2	309	41,7
Total	929	100	799	100	799	100,0	768,0	100	397	100	741	100

Source: Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE/SES)

La balance entre l'offre et la demande d'emplois est très déséquilibrée entre 2001 et 2007. Les demandes dépassant largement les offres d'emplois, les taux de couverture des demandes varient de 9 à 26%. Au cours de la période 2001-2007, le plus faible taux de couverture (6,4%) est enregistré en 2005 et le taux le plus élevé (26%) en 2002.

Tableau 5.9 : Répartition (en nombre) des demandes et des offres d'emploi

Années	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Demandes	6300	2950	5009	8091	8 539	6 526	6 313
Offres	799	768	397	741	546	579	662
Taux de couverture des demandes (en							
%)	12,68	26,03	7,93	9,16	6,39	8,87	10,49

Source: Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE/SES)

DEFINITIONS DU SECTEUR EMPLOI

Secteurs d'activité

- **Primaire** : Agriculture, élevage, chasse, pêche, sylviculture.
- **Secondaire** : Industrie manufacturière, industrie extractive, électricité, eau, gaz, bâtiments et travaux publics.
- **-Tertiaire** : Commerce, transport, communications banques assurance, services et administration.

Population active: La population active est constituée par l'ensemble des individus disponibles pour le travail. Elle comprend ceux qui exercent effectivement un emploi quelconque (population active occupée) et ceux qui sont sans travail et qui en recherchent durant la période de référence retenue (population active au chômage).

Population inactive: La population inactive se définit comme étant l'ensemble des personnes qui ne créent ni biens ni richesses durant la période de référence retenue. Ce sont généralement les élèves, les étudiants, les retraités, personnes au foyer, les rentiers, les personnes de moins de 10 ans et de plus de 65 ans, ainsi que les personnes de plus de 10 ans ayant un handicap ne pouvant pas leur permettre de travailler.

Taux de chômage : C'est le pourcentage de la population au chômage par rapport à la population active totale.

Chômeur n'ayant jamais travaillé et en quête d'un premier emploi : C'est généralement les jeunes sortant nouvellement du système scolaire et qui sont à la recherche de leur premier emploi.

Chômeur ayant déjà travaillé: Cette catégorie concerne les personnes ayant déjà travaillé mais qui ont perdu leur emploi pour des raisons divers (licenciement, compression, fermeture d'entreprises etc.).

Demandes et offres d'emploi : Ce sont les demandes et les offres d'emplois enregistrées uniquement au niveau de l'ANPE. Il est à remarquer que depuis le début des années 90, l'ANPE, libéralisation oblige, n'est plus la seule structure de placement au Burkina Faso.

Balance demandes/offres d'emploi : Elle est aussi appelée « taux de couverture des demandes ». Elle donne une idée de satisfaction des demandes d'emplois.

Chapitre 6 : LOGEMENT ET APPROVISIONNEMENT EN EAU

L'habitat au Burkina Faso se caractérise par une prédominance des murs en banco et des toitures en tôles métalliques. La plupart des occupants de logements en sont propriétaires et la location est plus développée en milieu urbain qu'en milieu rural.

L'accès à l'eau potable s'est amélioré à travers la construction de nombreux ouvrages hydrauliques, de l'opération Saga, etc.

LISTE DES TABLEAUX:

Tableau 6.1 : Répartition (en %) des ménages par type de mur de l'habitation selon le milieu de résidence en 2003, 2005 et 2007

Tableau 6.2 : Répartition (%) des ménages par type de toit selon le milieu de résidence en 2003, 2005 et 2007

Tableau 6.3 : Répartition (en %) des ménages par mode d'occupation des logements selon le milieu de résidence en 2003, 2005 et 2007

Tableau 6.4 : Répartition (en %) des ménages par mode d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence en 2003, 2005 et 2007

Tableau 6.5 : Indices de parité urbain/rural

Tableau 6.6 : Répartition (en %) des ménages par temps mis (en minutes) pour atteindre la source d'approvisionnement en eau en 2003, 2005 et 2007

LISTE DES GRAPHIQUES:

Graphique 6.1 : Répartition (en %) des ménages par mode d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence en 2007

Graphique 6.2 : Répartition (en %) des ménages par temps mis (en minutes) pour atteindre la source d'approvisionnement en eau selon le milieu de résidence en 2007

6.1 Logement

6.1.1. Type de mur

Les matériaux utilisés pour la construction d'une habitation déterminent la qualité de celle-ci. La plupart des logements au Burkina Faso sont caractérisés par des murs en banco (83,0% en 2003 et 80,6% en 2005 et 2007).

En 2007, la proportion des murs d'habitation en banco est de 90,7% en milieu rural et de 43,2% en milieu urbain. Dans ce dernier cas, en plus du banco, on remarque une prédominance du type de mur en dur (48,4% en 2003, 58,6% en 2005 et 56,8% en 2007).

Tableau 6.1 : Répartition (en %) des ménages par type de mur de l'habitation selon le milieu de résidence en 2003, 2005 et 2007

Type de mur	Urbain				Rural		Ensemble		
	2003	2005	2007	2003	2005	2007	2003	2005	2007
Paille	0,0	0,3	0,0	4,5	4,4	3,5	3,5	2,3	2,7
Banco	49,0	41,0	43,2	92,0	91,2	90,7	83,0	80,6	80,6
Dur	48,4	58,6	56,8	3,0	4,3	5,8	12,3	16,8	16,6
Autres	2,6	0,1	0,0	0,6	0,2	0,0	1,1	0,2	0,0

Source : INSD, Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages (2003, 2005 et 2007)

6.1.2. Type de toit selon le milieu de résidence

La qualité et le type de toit utilisés pour un logement dans un milieu donné sont aussi bien liés au climat (intempéries) qu'au confort recherché par le ménage. De façon générale, en 2007, au Burkina Faso, la préférence est portée vers les toits en tôle métallique (48,6%), et dans une moindre mesure vers les toits en paille ou bois (27,1%) et en terre (22,6%). Ces proportions respectives étaient en 2003 de 41,1%, 30,2% et 27,8%.

Par rapport au milieu de résidence, on observe une prédominance des toits métalliques (91,8%) en milieu urbain alors qu'en milieu rural le choix de la toiture est partagé entre les toits en tôle métallique (37%), les toits en paille/bois (33,9%) et ceux en terre (27,9%).

Tableau 6.2 : Répartition (en %) des ménages par type de toit selon le milieu de résidence en 2003, 2005 et 2007

				Milieu	de réside	ence				
Type de toit		Urbain			Rural		Ensemble			
	2003	2005	2007	2003	2005	2007	2003	2005	2007	
Paille/bois	2,1	2	1,6	37,6	33	33,9	30,2	26,5	27,1	
Tôle métal	89,6	91,6	91,8	28,4	33,5	37	41,1	45,7	48,6	
Terre	5,5	4,1	2,8	33,7	33	27,9	27,8	26,9	22,6	
Autres	2,8	2,3	3,8	0,4	0,6	1,1	0,9	0,9	1,6	

Source: INSD, Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages (2003, 2005 et 2007)

6.1.3. Mode d'occupation des logements

Trois principaux modes d'occupation des logements ont cours au Burkina Faso : la propriété, la location, et l'hébergement gratuit.

En 2007, la propriété est de loin le mode d'occupation le plus important avec 80,7% en milieu rural contre environ 56% en milieu urbain. Ces proportions étaient respectivement de 93,2% et 55,9% en 2005 et de 92,1% et 59,1% en 2003. Au regard des multiples difficultés d'accès à la parcelle pour le logement et à sa mise en valeur, la location reste le mode d'occupation pour certains ménages. En effet, en ville, plus d'un ménage sur trois est locataire contre seulement 1,4% en milieu rural. Entre 2003 et 2007, la location a connu une augmentation d'environ 42% par rapport à l'hébergement gratuit (entre 2003 et 2005) et à la propriété (entre 2005 et 2007).

Tableau 6.3 : Répartition (en %) des ménages par mode d'occupation des logements selon le milieu de résidence en 2003, 2005 et 2007

Mode d'occupation		Urbain	-		Rural	•	Е	nsemble	
des logements	2003	2005	2007	2003	2005	2007	2003	2005	2007
Propriétaire	59,1	55,9	45,9	92,1	93,2	80,7	85,2	85,4	73,3
Locataire	29,1	35,8	37,4	1,6	1,4	3,1	7,3	8,7	10,4
Hébergé gratuit	11,8	8,1	16,7	6,2	5,1	16,2	7,4	5,7	16,3
Autres	0,0	0,2	0,0	0,1	0,2	0,0	0,1	0,2	0,0

Source: INSD, Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages (2003, 2005 et 2007)

6.2. Approvisionnement en eau de boisson

6.2.1. Mode d'approvisionnement en eau de boisson

De façon générale, en 2007, on constate que les principales sources d'approvisionnement en eau sont les forages (41,6%) et les puits (32,9%), contre respectivement 37,2% et 32,7% en 2005 d'une part, et 40,4% et 35,2% en 2003 d'autre part.

Tableau 6.4 : Répartition (en %) des ménages par mode d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence

Mode d'approvisionnement en	Urbain				Rural		Ensemble		
eau	2003	2005	2007	2003	2005	2007	2003	2005	2007
Eau courante à domicile	28,2	31,7	38,8	0,2	0,3	0,4	6,1	6,9	8,6
Bornes fontaines	49,2	49,1	45,2	5	8,3	6,2	14,2	16,9	14,5
Forages	8,4	5,3	6,4	48,8	45,6	51,1	40,4	37,2	41,6
Puits	14,1	13,6	9,3	40,7	37,8	39,2	35,2	32,7	32,9
Rivières/marigots/barrages	0	0	0,1	5,3	7,8	3,1	4,2	6,2	2,4
Autres	0	0,3	0,3	0	0,2	0,1	0	0,2	0,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source: INSD, Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages (2003, 2005 et 2007)

Tableau 6.5 : Indices de parité urbain/rural

Mode d'approvisionnement en eau	Rapport Urbain/Rural				
	2003	2005	2007		
Eau courante à domicile	141	105,7	97		
Bornes fontaines	9,8	5,9	7,3		
Forages	0,2	0,1	0,1		
Puits	0,3	0,4	0,2		
Rivières/marigots/barrages	0	0	0,0		
Autres	0	1,5	3		
Total	1	1	1		

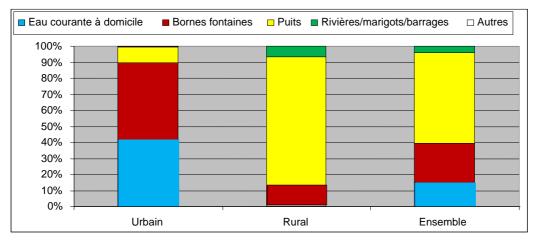
Source: INSD, Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages (2003, 2005 et 2007)

La proportion de ménages s'approvisionnant au robinet intérieur, à la borne fontaine ou au forage a crû : elle est passée de 60,7% en 2003 à 64,7% en 2007. Ce relatif progrès ne doit pas occulter les actions encore nécessaires car, en 2007 environ 33% des ménages s'approvisionnaient en eau à partir des puits et plus de 2% à partir des eaux de surface constituées de rivières, marigots et barrages. Cette situation favorise le développement et l'expansion des maladies hydriques au sein de la population. Ces proportions sont encore plus inquiétantes lorsqu'on considère le milieu de résidence. Alors qu'environ un ménage sur dix (9,3%) s'approvisionne à partir des puits, rivières, marigots et barrages en zone urbaine, cette proportion est de 39,2%, soit environ deux ménages sur cinq en zone rurale.

Le milieu urbain reste surtout caractérisé par les bornes fontaines et la présence d'eau courante dans les domiciles par rapport au milieu rural où ce sont surtout les puits et forages qui sont les principales sources d'approvisionnement en eau.

Le rapport urbain/rural en 2003, 2005 et 2007confirme le constat déjà établi que le milieu urbain dispose de la plupart des installations modernes d'eau.

Graphique 6.1 : Répartition (en %)des ménages par mode d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence en 2007



Source : INSD, Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages (2007)

6.2.2. Temps mis pour atteindre la source d'approvisionnement en eau

S'il est vrai que « l'eau c'est la vie », le temps mis pour atteindre la source d'approvisionnement en eau est révélateur des difficultés auxquelles les populations font face au quotidien. De façon générale, au Burkina Faso, le temps mis par les populations pour s'approvisionner en eau est relativement court lorsqu'on sait que la plupart des ménages s'approvisionnent à partir des forages et des puits qui sont en général en dehors des domiciles. En effet, trois ménages sur quatre (75,2%) mettent en moyenne 15 minutes pour atteindre la source d'eau. En revanche, un ménage sur quatre (24,8%) est obligé de mettre plus de 15 minutes pour s'approvisionner en eau. Parmi ces ménages qui mettent plus de 15 minutes, 12,8% mettent un temps compris entre 15 et 29 minutes ; 8,4% un temps de 30 à 59 minutes et 3,6% un temps supérieur à une heure pour atteindre la source d'eau. Malgré ce constat peu reluisant, on note une réduction progressive de la proportion des ménages qui mettent plus d'un quart d'heure pour s'approvisionner en eau (28,2% en 2003, 27,5% en 2005 et 24,8% en 2007).

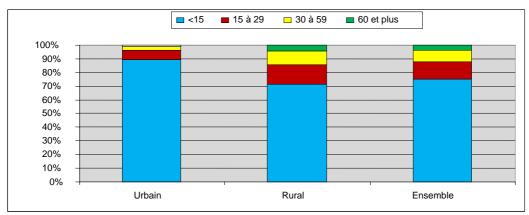
Au niveau régional, deux groupes se dégagent. Les régions où entre 50 et 75% des ménages mettent en moyenne 15 minutes pour s'approvisionner en eau. On y retrouve sept régions : le Sahel, le Sud-ouest, le Centre-nord, le Centre-ouest, le Plateau central, l'Est, et le Centre-sud. Le deuxième groupe est celui où la proportion des ménages qui mettent 15 minutes pour atteindre la source d'eau est supérieure à 75%. Ce groupe comprend les régions du Nord, de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins, du Centre, des Cascades et du Centre-Est.

Tableau 6.6 : Répartition (en %) des ménages par temps mis (en minutes) pour atteindre la source d'approvisionnement en eau selon le milieu de résidence et la région de résidence en 2007

Temps d'accès	<15	15 à 29	30 à 59	60 et plus
Milieu de résidence				
Rural	71,4	14,3	9,9	4,3
Urbain	89,2	7	2,7	1,1
Région de résidence				
Hauts Bassins	89,9	7,1	2,4	0,5
Boucle du Mouhoun	90,7	6,1	1,4	1,8
Sahel	60,9	17,3	19,1	2,7
Est	65	17,3	10	7,7
Sud Ouest	73,9	19,6	5,3	1,2
Centre Nord	59	18,2	13,3	9,5
Centre Ouest	60,1	16,9	15	8
Plateau Central	54,9	20,8	18,7	5,7
Nord	91,4	6,4	1,3	0,8
Centre Est	75,5	10,4	9,7	4,4
Centre	88,5	6,6	2,8	2,1
Cascades	81,2	14,6	4,2	0
Centre Sud	55,4	23,7	18,3	2,6
Ensemble 2007	75,2	12,8	8,4	3,6
Ensemble 2005	72,5	16,3	7,8	3,4
Ensemble 2003	71,8	17,7	8,6	1,9

Source: INSD, Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages (2003, 2005 et 2007)

Graphique 6.2 : Répartition (en %)des ménages par temps mis (en minutes) pour atteindre la source d'approvisionnement en eau selon le milieu de résidence en 2007



Source : INSD, Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages (2007)

DEFINITION DU SECTEUR LOGEMENT ET APPROVISIONNEMENT EN EAU

L'accès à l'eau est défini pour les ménages qui ont une source d'approvisionnement à moins de 30 minutes quel que soit le mode de transport utilisé.

La source d'approvisionnement en eau potable s'applique aux ménages buvant l'eau provenant de robinets ou de puits protégés.

Chapitre 7 : DIVERS

L'incidence de la pauvreté a connu une légère baisse au cours de la période 2003-2006, passant de 46,4% en 2003 à 42,6% en 2006. Cependant, le mauvais classement du Burkina Faso par rapport aux indices de développement humain et de pauvreté humaine reste récurrent.

LISTE DES TABLEAUX :

Tableau 7.1 : Evolution des indicateurs de pauvreté de 2003 à 2004

Tableau 7.2 : Evolution de l'Indice de Développement Humain (IDH) de 2000 à 2005 Tableau 7.3 : Evolution de l'Indice de Pauvreté Humaine (IPH-1) de 2001 à 2005

7.1 Pauvreté

Le seuil de pauvreté absolu était de 82 672 FCFA par personne et par an en 2003. Au regard de cette ligne de pauvreté, on observe que 46,4% de la population burkinabé vit en dessous du seuil de pauvreté. La distinction par milieu de résidence montre que la pauvreté est un phénomène essentiellement rural avec plus de la moitié de la population rurale (52,3%) qui vit en dessous du seuil de pauvreté contre 19,9% en milieu urbain. Cependant, les estimations à partir du PAMS (Simulation Macroéconomique et d'Analyse de la Pauvreté) montrent que la pauvreté a connu une légère baisse aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural au cours de la période 2003-2007.

Tableau 3.1 : Evolution des indicateurs de pauvreté de 2003 à 2007

	2003	2004	2005	2006	2007
Incidence de pauvreté totale (%)	46,4	46,6*	43,0*	42,1*	42,6*
Incidence de pauvreté urbaine (%)	19,9	18,6*	18,0*	16,8*	16,6*
Incidence de pauvreté rurale (%)	52,3	50,6*	48,9*	48,2*	49,1*
Seuil de pauvreté absolu (en \$US)	287,9	293,6	306,3	314,6	319,4
Seuil de pauvreté absolu (en F CFA)	82 672	82 347	87 609	89 712	91 598

^{*} Estimations à partir du PAMS (simulation macroéconomique et d'analyse de la pauvreté)

Source: MEF/DGEP, IAP (2008)

7.2 Indice de Développement Humain (IDH)

L'indice de développement humain (IDH) chiffre le niveau moyen atteint par le pays sous trois aspects essentiels : l'aptitude à vivre longtemps et en bonne santé, l'instruction et l'accès au savoir et la possibilité de bénéficier d'un niveau de vie décent.

Le classement du Burkina Faso par rapport à l'IDH n'est pas reluisant au regard du tableau 3.2. Ce mauvais classement est récurrent. Toutefois, l'IDH a augmenté faiblement entre 2000 et 2005 sauf pour la période 2001-2002 où une baisse a été enregistrée pour la première fois.

Tableau 7.2 : Evolution de l'indice de développement humain (IDH) de 2000 à 2005

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
IDH	0,325	0,33	0,302	0,317	0,342	0,370
Rang	169	173	175	175	174	176
Nombre de pays	173	175	177	177	177	177

Source : Programme des Nations unies pour le développement, Rapports mondiaux sur le développement humain

7.3 Indice de Pauvreté Humaine (IPH-1)

L'indice de pauvreté humaine mesure les manques dans les trois dimensions du développement humain que sont : la longévité et la santé (risque de décéder à un âge relativement précoce), l'instruction et l'accès au savoir (exclusion du monde de la lecture et des communications) et la possibilité de bénéficier d'un niveau de vie décent (impossibilité d'accéder à ce que procure l'économie dans son ensemble).

L'IPH-1 a connu une hausse de 8,9 points entre 2001 et 2002 avant de connaître une régression de 9,7 points au cours de la période 2002-2005.

Tableau 7.3 : Évolution de l'indice de pauvreté humaine (IPH-1) de 2001 à 2005

	2001	2002	2003	2004	2005
IPH-1	56,6	65,5	64,2	58,3	55,8
Rang	93	95	102	101	106
Nombre de pays	94	95	103	102	108

Source : Programme des Nations unies pour le développement, Rapports mondiaux sur le développement humain

DEFINITION DU SECTEUR DIVERS

L'incidence de la pauvreté représente ici la proportion de personnes (ou de ménages) pauvres dans l'ensemble de la population.

L'indice de développement humain (IDH) mesure le niveau moyen atteint par le pays sous trois aspects essentiels : l'aptitude à vivre longtemps et en bonne santé, l'instruction et l'accès au savoir et la possibilité de bénéficier d'un niveau de vie décent.

L'indice de pauvreté humaine (IPH-1) mesure les manques trois dimensions : la longévité et la santé, l'instruction et l'accès au savoir et la possibilité de bénéficier d'un niveau de vie décent.